

## CANADIAN THESES ON MICROFICHE

## THÈSES CANADIENNES SUR MICROFICHE



National Library of Canada  
Collections Development Branch

Canadian Theses on  
Microfiche Service

Ottawa, Canada  
K1A 0N4

Bibliothèque nationale du Canada  
Direction du développement des collections

Service des thèses canadiennes  
sur microfiche

### NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

THIS DISSERTATION  
HAS BEEN MICROFILMED  
EXACTLY AS RECEIVED

### AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

LA THÈSE A ÉTÉ  
MICROFILMÉE TELLE QUE  
NOUS L'AVONS REÇUE

LES MARCHANDS DE FOURRURES CANADIENS AU  
XVIII<sup>E</sup> SIECLE A TRAVERS LES CONGES DE  
TRAITE, LES LICENCES DE COMMERCE ET LES  
ENGAGEMENTS POUR L'OUEST.

par Michel Filion

B.A. (Concentration en lettres françaises)  
B.A. (Spécialisation en études anciennes)

Thèse présentée à l'Ecole des Etudes  
Supérieures en vue de l'obtention de la  
maîtrise ès arts en histoire.

Université d'Ottawa, Ottawa, Canada, 1985.

## REMERCIEMENTS

Toutes les étapes de cette thèse ont exigé beaucoup d'efforts. C'est avec une reconnaissance sincère que nous tenons à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont guidés dans cette longue recherche. Nos remerciements s'adressent d'abord à M. Fernand Ouellet qui a patiemment dirigé notre travail en étant toujours d'un enthousiasme, d'une disponibilité et d'un dévouement exemplaires. Nous sommes également reconnaissant à notre collègue Gérard Pelletier qui nous a donné de judicieux conseils. Nous exprimons aussi notre gratitude à l'Université d'Ottawa qui a gratuitement mis à notre service son ordinateur central, ainsi qu'au Centre de recherches en civilisation canadienne-française qui nous a appuyé financièrement tout au long de ce travail. Merci enfin à Louise pour la patience dont elle a fait preuve.

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières .....	i
Liste des tableaux et graphiques .....	ii
Bibliographie .....	iv
Introduction .....	1
Chapitre I. Perspective historiographique .....	5
I. Historiographie canadienne-française .....	6
1. Historiographie traditionnelle .....	7
2. École de Montréal et néo-nationalisme .....	15
3. Les historiens de "Québec" .....	25
II. Historiographie canadienne-anglaise .....	31
Chapitre II. Perspective critique .....	41
I. Description des sources .....	42
II. Collecte et critique des données .....	55
Chapitre III. Les nobles et les bourgeois dans la traite des pelleteries .....	72
I. Prédominance de la noblesse sous le régime français .....	78
II. Montée de la bourgeoisie après 1760 .....	93
Chapitre IV. Le rôle des francophones et des anglophones dans la transformation des entreprises .....	102
I. La concentration des entreprises .....	104
II. Le distancement des francophones .....	115
Conclusion .....	129

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 1. Nombre de congés de traite, de licences de commerce et de contrats d'engagements par décennie (1700-1799), p. 59.

Tableau 2. Nombre d'engagés d'après les permis de traite et les engagements pour l'Ouest (1720-1799), p. 62.

Tableau 3. Composition des entreprises de traite d'après les permis de traite et les contrats d'engagements pour l'Ouest (1720-1790), p. 65.

Tableau 4. Destination des expéditions d'après les congés de traite, les licences de commerce et les engagements pour l'Ouest (1720-1790), p. 67.

Tableau 5. Exportation de peaux de castor et main-d'oeuvre stipulée dans les congés de traite et les licences de commerce (1722-1788), p. 69.

Tableau 6. Participation des nobles et des bourgeois à la traite d'après les congés de traite et les engagements pour l'Ouest (1700-1759), p. 81.

Tableau 7. Mariages des traiteurs nobles et bourgeois identifiés dans le Dictionnaire biographique du Canada (1700-1759), p. 89.

Tableau 8. Participation des nobles et des bourgeois à la traite d'après les licences de commerce et les engagements pour l'Ouest (1760-1799), p. 96.

Tableau 9. Mariages des traiteurs nobles et bourgeois identifiés dans le Dictionnaire biographique du Canada (1760-1799), p. 99.

Tableau 10. Marchands de pelleteries d'après le nombre de congés de traite (1720-1752), p. 105.

Tableau 11. Marchands de pelleteries d'après le nombre de licences de commerce (1768-1790), p. 107.

Tableau 12. Transformation des entreprises d'après les congés de traite et les licences de commerce (1720-1790), p. 109.

Tableau 13. Composition des entreprises de traite d'après les congés de traite, les engagements pour l'Ouest et les licences de commerce (1700-1799), p. 110.

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES (SUITE)

Tableau 14. Financement et regroupement des entreprises d'après les licences de commerce (1768-1790), p. 111.

Tableau 15. Financement des expéditions et type d'embarcation d'après les licences de commerce (1768-1790), p. 113.

Tableau 16. Canots et bateaux d'après les congés de traite et les licences de commerce (1750-1799), p. 114.

Tableau 17. Nombre de marchands selon l'ethnicité d'après les licences de commerce (1770-1790), p. 116.

Tableau 18. Présence des marchands francophones et anglophones selon le type d'entreprise d'après les engagements pour l'Ouest et les licences de commerce (1760-1799), p. 119.

Graphique 1. Fréquence des patronymes parmi les francophones et les anglophones d'après les licences de commerce et les engagements pour l'Ouest (1760-1799), p. 122.

Graphique 2. Ethnicité et montée de la valeur moyenne des cautions d'après les licences de commerce (1760-1799), p. 125.

Tableau 19. Ethnicité et changement technologique d'après les licences de commerce (1760-1799), p. 126.

BIBLIOGRAPHIE:

I. Sources manuscrites:

Archives publiques du Canada, "Fur Trade Licences 1768-1790", Record Group 4, B 28, vol. 115, pp. 2013-2347.

II. Sources imprimées:

Massicotte, Edmond-Zotique, "Congés et permis déposés ou enregistrés à Montréal sous le Régime français 1720-1752", dans RAPQ, vol. 2 (1921-1922) et vol. 3 (1922-1923).

Id., "Les congés de traite accordés en 1717", dans BRH, XXIX, 9 (sept. 1923), pp. 271-274.

Id., "Répertoire des engagements pour l'Ouest conservés dans les Archives judiciaires de Montréal", dans RAPQ, 1929-1930, 1930-1931, 1942-1943, 1943-1944 et 1946-1947.

Stewart, W.S., Documents Relating to the North West Company, Toronto, Publications of the Champlain Society, 1934.

III. Synthèses générales:

Bibaud, Michel, Histoire du Canada sous la domination française, Lovell et Gibson, Montréal, 1843.

Id., Histoire du Canada sous la domination britannique, Lovell et Gibson, Montréal, 1844.

Brunet, Michel, Histoire du Canada et des Canadiens, Librairie de l'Université de Montréal, Montréal, 1968.

Chapais, Thomas, Cours d'histoire du Canada, 1760-1791, éd. J.-P. Garneau, 1919.

Faucher, Albert, Histoire économique et unité canadienne, Fides, Montréal, 1970.

Garneau, François-Xavier, Histoire du Canada depuis la découverte jusqu'à nos jours, C.O. Beauchemin et fils, 1882.

Hamelin, Jean, Economie et société en Nouvelle-France, P.U.L., Québec, 1960.

Ouellet, Fernand, Histoire économique et sociale du Québec,

1760-1850, Fides, Montréal, 1971, 2 vols.

Trudel, Marcel, Initiation à la Nouvelle-France, HRW, Montréal, 1968.

IV. Etudes générales:

Blain, Jean, "Economie et société en Nouvelle-France: le cheminement historiographique dans la première moitié du XXe siècle" dans RHAF, vol. 26, no 1, juin 1972, pp. 3-31.

Id., "Economie et société en Nouvelle-France: l'historiographie des années 1950-1960: Guy Frégault et l'Ecole de Montréal" dans RHAF, vol. 28, no 2, sept. 1974, pp. 163-186.

Id., "Economie et société en Nouvelle-France: l'historiographie au tournant des années 1960. La réaction à Guy Frégault et à l'Ecole de Montréal: la voie des sociologues" dans RHAF, vol. 30, no 3, déc. 1976, pp. 323-362.

Bourque, Gilles, Question nationale et classes sociales au Québec, 1760-1840, Parti pris, Montréal, 1970.

Bourquē, G. et Légaré, Anne, Le Québec: la question nationale, François Maspero, Paris, 1979.

Brunet, Michel, Canadiens et Canadiens, Montréal, Fides, 1971 (1954).

Id., La présence anglaise et les Canadiens, Beauchemin, Montréal, 1964 (1958).

Id., Les Canadiens après la Conquête, 1759-1775, Fides, Ottawa, 1969.

Id., Les Canadiens et le début de la domination britannique, Société historique du Canada, brochure #13, Ottawa, 1966.

Id., Notre passé, le présent et nous, Fides, Montréal, 1976.

Id., "Premières réactions des vaincus de 1760 devant leurs vainqueurs" dans RHAF, 1953, vol. 6, no 4, pp. 506-516,

Id., Québec, Canada anglais: deux itinéraires, un affrontement, HMH, Montréal, 1968.

Burt, A. L., The Old Province of Quebec, (1933), dans Nish,

Cameron, The French Canadians: Conquered? Half Conquered? Liberated?, Copp Clark Publishing, Montréal, 1966.

Comeau, Robert et Linteau, Paul-André, "Une question historiographique: une bourgeoisie en Nouvelle-France?" dans Comeau, Robert et al., Economie québécoise, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1969, pp. 311-341.

Cook, Ramsay, Le sphinx parle français, Montréal, HMH, 1968.

Corvisier, André, "La société militaire française au temps de la Nouvelle-France", dans HS, vol. 10, no 20, nov. 1977, pp. 219-227.

Creighton, Donald G., The Empire of the St-Lawrence, MacMillan, Toronto, 1972.

Dechênes, Louise, "Coup d'oeil sur l'historiographie de la Nouvelle-France", dans Etudes canadiennes, 1977, pp. 45-59.

Douville, Raymond et Casanova, Jacques-Donat, La vie quotidienne en Nouvelle-France, Hachette, Montréal, 1982 (1964).

Eccles, W.J., Canadian Society during the French Regime, Harvest House, Montréal, 1968.

Id., France in America, Fitzhenry and Whiteside, Toronto, 1972.

Id., The Canadian Frontier, 1534-1760, HRW, New York, 1969.

Francis, Daniel, Battle for the West: Fur Traders and the Birth of Western Canada, Edmonton, Hurtig Publishers, 1982.

Frégault, Guy, François Bigot, administrateur français, Etudes de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, Montréal, 1948.

Id., La civilisation de la Nouvelle-France, 1713-1744, Fides, Ottawa, 1969 (1944).

Id., La guerre de la Conquête, Fides, Ottawa, 1955.

Id., La société canadienne sous le Régime français, Société historique du Canada, brochure #3, Ottawa, 1969 (1954).

Id., Le XVIIIe siècle canadien, HMH, Montréal, 1968.

Garon, A., Igartua, J. et Matthieu, J., "Note de recherche: la

bourgeoisie canadienne-française et ses fondements historiques" dans Recherches Sociographiques, III, 1965, pp. 305-310.

Groulx, Lionel, Lendemain de Conquête, Action française, Montréal, 1920.

Innis, Harold, The Fur Trade in Canada, University of Toronto Press, Toronto, 1967 (1930).

Lunn, Aalice Jean Elizabeth, "Economic Development of New France, 1713-1760", Thèse Ph.D., McGill University, 1942.

McCann, Paul, "Quebec's Balance of Payments, 1768-1772: a Quantitative Model", Thèse M.A., Université d'Ottawa, 1983.

Miquelon, Dale, Society and Conquest: the Debate on the Bourgeoisie and Social Change in French Canada, 1700-1850, Copp Clark Publishing, Toronto, 1977.

Niosi, Jorge, La bourgeoisie canadienne. La formation et le développement d'une classe dominante, Boréal Express, Montréal, 1980.

Ouellet, Fernand, "Colonial Economy and International Economy: the Trade of the St-Lawrence River Valley with Spain, Portugal and their Atlantic Possessions" dans Barbier, J. et Kuethe, A.J., The North American Role in the Spanish Imperial Economy, 1760-1819, Manchester University Press, London, 1984.

Id., "Compte-rendu: le Nouvelle-France et la bourgeoisie" dans Revue d'études canadiennes, août 1969, pp. 57-60.

Id., "Historiographie canadienne et nationalisme" dans Mémoires de la Société royale du Canada, série IV, tome XIII, 1975, pp. 26-39.

Id., "M. Michel Brunet et le problème de la Conquête" dans BRH, 1956, no 62, pp. 92-101.

Id., "Québec 1760-1867" dans Muise, D.A., A Reader's Guide to Canadian History, University of Toronto Press, Toronto, 1982, pp. 45-77.

Paquet, Gilles et Wallot, Jean-Pierre, "Sur quelques discontinuités dans l'expérience socio-économique du Québec: une hypothèse", dans RHAF, vol. 35, no 4, mars 1982, pp. 483-522.

Raynauld, André, La propriété des entreprises au Québec,

Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1974.

Rich, E.E., Montreal and the Fur Trade, Beatty Memorial Lectures, McGill University Press, Montreal, 1966.

Rioux, Marcel, La question du Québec, Parti pris, Montréal, 1977.

Robert, Jean-Claude, Du Canada français au Québec libre. Histoire d'un mouvement indépendantiste, Flammarion, Paris, 1975.

Saint-Germain, Maurice, Une économie à libérer. Le Québec analysé dans ses structures économiques. Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1973.

Séguin, Maurice, L'idée d'indépendance au Québec: genèse et historique, Boréal express, Trois-Rivières, 1968.

Id., La "nation canadienne" et l'agriculture, 1760-1850, Boréal express, Trois-Rivières, 1968.

V. Etudes spéciales:

Allaire, Gratien, "Les engagements pour la traite des fourrures: évaluation de la documentation" dans RHAF, vol. 34, no 1, juin 1980, pp. 3-26.

Baby, Louis-François-Georges, L'exode des classes dirigeantes à la cession du Canada, Montréal, 1899.

Bernier, Gérald, "Sur quelques effets de la rupture structurelle engendrée par la conquête au Québec, 1760-1854" dans RHAF, vol. 35, no 1, juin 1981, pp. 69-95.

Brown, Jennifer S.H., Strangers in Blood: Fur Trade Families in Indian Country, Vancouver and London, University of British Columbia Press, 1980.

Campbell, M.W., The North West Company, Douglas and McIntyre, Vancouver, 1983 (1957).

Charbonneau, Hubert, Desjardins, Bertrand et Beauchamp, Pierre, "Le comportement démographique des voyageurs sous le régime français" dans HS, vol. XI, no 21, mai 1978, pp. 120-133.

Dechênes, Louise, Habitants et marchands de Montréal au XVIIe

siècle, Plon, Paris et Montréal, 1974.

Id., "La croissance de Montréal au XVIIIe siècle" dans RHAF, vol. 27, no 2, sept. 1973.

Dunn, Walter Scott, "Western Commerce, 1760-1774", Thèse Ph.D., Wisconsin University, 1971:

Eccles, W. J., "The Social, Economic and Political Significance of the Military Establishment in New France" dans CHR, vol. 52, march 1971, pp. 1-22.

Francis, Daniel et Morantz, Toby, Partners in Furs: a History of the Fur Trade in Eastern James Bay, 1600-1870, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1983.

Igartua, José, "A Change in Climate: the Conquest and the Marchands of Montreal" dans Canadian Historical Papers, 1973-1974, pp. 115-134.

Id., "Le comportement démographique des marchands de Montréal vers 1760" dans HS, vol. 33, no 3, déc. 1979, pp. 427-446.

Id., "The Merchants and Négociants of Montréal, 1750-1775: a Study in Socio-economic History", Thèse Ph.D., Michigan State University, 1974.

Id., "The Merchants of Montréal at the Conquest: socio-economic profile" dans HS, vol. VIII, nov. 1975.

Laflamme, Jean, "La traite des fourrures dans l'Outaouais supérieur, 1718-1760", Thèse M.A., Université de Montréal, 1976.

Lawson, Murray G., Fur: a Study in English Mercantilism, 1700-1775, University of Toronto Press, Toronto, 1943.

Lunn, Jean, "The Illegal Fur Trade out of New France, 1713-1760" dans CHAR, 1939, pp. 61-76.

Massicotte, E.-Z., "A propos des congés", dans BRH, XXXII, 5 (mai 1926), pp. 296-300.

Nish, Cameron, Les bourgeois-gentilhommes de la Nouvelle-France, 1729-1748, Fides, Montréal, 1968.

Id., The French Canadians: Conquered? Half Conquered? Liberated?, Copp Clark Publishing, Montréal, 1966.

Id., "Une bourgeoisie coloniale en Nouvelle-France: une

hypothèse de travail" dans Actualité économique, XXXIX, no 2, 1963, pp. 240-275.

Ouellet, Fernand, "Dualité économique et changement technologique au Québec, 1760-1790" dans HS, vol. IX, no 18, nov. 1976, pp. 256-296.

Id., "La formation d'une société dans la vallée du Saint-Laurent: d'une société sans classes à une société de classes" dans CHR, vol. LXII, no 4, déc. 1981, pp. 407-450.

Id., "La noblesse canadienne en 1767: un inventaire" dans HS, avril 1968, pp. 129-137.

Id., "Officiers de milice et structures sociales au Québec, 1660-1815" dans HS, vol. XII, no 23, mai 1979, pp. 37-65.

Id., "Propriété seigneuriale et groupes sociaux dans la vallée du Saint-Laurent, 1663-1840" dans Mélanges d'histoire du Canada offerts au professeur Marcel Trudel, Ottawa, 1978.

Rumilly, Robert, La Compagnie du Nord-Ouest, une épopée montréalaise, Fides, Montreal, 1980.

Séguin, Maurice, "La Conquête et la vie économique des Canadiens" dans Action nationale, vol. 28, #4, 1946.

Van Kirk, Sylvia, Many Tender Ties: Women in Fur-Trade Society in Western Canada, Watson and Dwyer Publishers, Winnipeg, 1980.

#### VI. Biographies:

De Bonnault, Claude, "Le Canada militaire: état provisoire des officiers de milice de 1641 à 1760" dans RAPQ, 1949-1951.

Dictionnaire biographique du Canada, P.U.L., Québec, vol. 1-6.

Fauteux, Aegedius, Les chevaliers de Saint-Louis en Canada, éd. des Dix, Montréal, 1940.

Jetté, René, Dictionnaire généalogique des familles du Québec, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1983, vol. 1.

Roy, Pierre-Georges, Les officiers d'état-major sous le régime français, Lévis, 1919.

Tanguay, Cyprien, Dictionnaire général des familles

canadiennes, éd: Eusèbe-Sénécal, Montréal, 1871-1890.

VII. Divers:

Bonin, Serge, Initiation à la graphique, éd. de l'Epis, Paris, 1975.

Heffer, Jean et al., Outils statistiques pour les historiens, Paris, 1981.

Nie, Norman H. et al. Statistical Package for the Social Sciences, McGraw and Hill, New York, 1975 (1970)

Trudel, Marcel, Atlas historique du Canada français des origines à 1867, P.U.L., Québec, 1961.

INTRODUCTION

Pendant longtemps, l'historiographie de la traite des pelleteries a été centrée sur le rôle dominant, sinon exclusif, de cette activité commerciale dans la structure économique de la Nouvelle-France. L'influence de Harold Innis,<sup>1</sup> premier initiateur de la théorie des "staples", fut à cet égard essentielle, à tel point qu'on a négligé d'étudier de près et d'une façon concrète les divers intervenants dans la traite des fourrures. Par exemple, jusqu'à tout récemment, le rôle des Amérindiens dans ce commerce était méconnu, tandis que celui des femmes était presque complètement ignoré. Les travaux de Daniel Francis et de Toby Morantz,<sup>2</sup> de Sylvia Van Kirk,<sup>3</sup> et de Jennifer Brown<sup>4</sup> sont venus combler des lacunes à cet égard.

---

<sup>1</sup> Harold Innis, The Fur Trade in Canada, University of Toronto Press, Toronto, 1930.

<sup>2</sup> Daniel Francis et Toby Morantz, Partners in Fur: a History of the Fur Trade in Eastern James Bay, 1600-1870, Montreal and Kingston, McGill-Queen's University Press, 1983.

<sup>3</sup> Sylvia Van Kirk, Many Tender Ties: Women in Fur-Trade Society in Western Canada, Watson and Dwyer Publishers, Winnipeg, 1980.

<sup>4</sup> Jennifer Brown, Strangers in Blood: Fur Trade Families in Indian Country, Vancouver and London, University of British Columbia Press, 1980.

La même observation peut, dans une large mesure, s'appliquer à la main-d'oeuvre impliquée dans le transport des produits de traite et des fourrures. Il est vrai que d'après les études faites depuis toujours, il était possible de se former une vision générale des choses. Toutefois, depuis une quinzaine d'années, les recherches de Louise Dechêne,<sup>5</sup> de Gratien Allaire,<sup>6</sup> et de Fernand Ouellet<sup>7</sup> marquent des orientations nouvelles en ce sens.

Les seuls points sur lesquels les historiens furent assez explicites furent la participation des marchands à ce commerce et leur rôle dans l'ensemble de la société. Le débat sur l'exode des classes dirigeantes, la bourgeoisie et la décapitation sociale est d'ailleurs celui dont les racines sont les plus lointaines puisqu'elles remontent, à maints égards, jusqu'à François-Xavier Garneau lui-même. Néanmoins, malgré l'ampleur des controverses qui entourent ces questions, ce ne fut qu'assez récemment que les historiens commencèrent à examiner d'assez près les marchands de fourrures pour être en mesure de compter leurs effectifs, de savoir qui ils furent et

-----  
<sup>5</sup> Louise Dechêne, Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle, Paris, Plon, 1974.

<sup>6</sup> Gratien Allaire "Les engagements pour la traite des fourrures: évaluation de la documentation" dans RHAF, vol. 34, no 1, juin 1980, pp. 3-26.

<sup>7</sup> Fernand Ouellet, Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850, Fides, Montréal, 1971, 2 vols.

quelle fut la nature des changements qui se produisirent à long terme en ce domaine.\*

C'est dans cette perspective générale que s'insère notre étude. Elle a d'abord trait aux marchands et à la mesure de leur évolution au XVIIIe siècle. C'est pourquoi, afin de mieux dégager les coordonnées de ce problème, nous avons décidé de revenir dans un premier temps sur le débat historiographique relatif à la bourgeoisie. C'était aussi pour nous une façon de tenter de prendre nos distances par rapport aux passions qu'il soulève.

Dans un second temps, nous avons procédé à un examen critique des sources. Notre objectif était de voir dans quelle mesure les congés de traite, les licences de commerce et les contrats d'engagement pour l'Ouest pouvaient permettre de reconstituer les effectifs marchands et leur évolution tout au long du XVIIIe siècle.

Dans notre troisième chapitre, nous avons tenté de cerner les rapports de force entre la noblesse et la bourgeoisie

-----

\* José Igartua, The Merchants and Négociants of Montreal, 1750-1775: a Study in Socio-Economic History, Ph.D. Thesis, Michigan State University, 1974; Dale Miquelon, Society and Conquest: the Debate on the Bourgeoisie and Social Change in French Canada, 1700-1850, Copp Clark Publishing, Toronto, 1977; Fernand Ouellet, "Dualité économique et changement technologique au Québec, 1760-1790", dans HS, vol. IX, no 18, nov. 1976, pp. 256-296.

avant et après la conquête de 1760. Enfin, dans le quatrième, nous avons voulu, à partir de la question de la transformation des entreprises et du changement technologique, revoir les performances respectives des marchands francophones et anglophones.

CHAPITRE I  
PERSPECTIVE HISTORIOGRAPHIQUE

Qu'elle ait été présentée sous le thème de l'exode des classes dirigeantes ou sous celui de la décapitation sociale, la question de la bourgeoisie fut certainement celle qui, implicitement ou explicitement, préoccupa davantage les historiens depuis François-Xavier Garneau. A chaque génération de chercheurs, cette inquiétude s'est alimentée au fait troublant et aisément observable dans le présent, de la faible participation des Canadiens français à la création des entreprises commerciales, financières et industrielles du pays.

Cherchant une explication à cette déficience dont tous ne reconnaissent pas l'extrême gravité, la plupart des historiens remontèrent au fait politique et militaire de la conquête de 1760 et à ses conséquences. Bien que la thèse de l'exode des classes dirigeantes et des familles bourgeoises ait été remise en question à la fin du XIXe siècle par le juge Baby, elle conserva néanmoins jusqu'à aujourd'hui un certain rôle dans l'interprétation des suites de la défaite de 1760, même lorsque la thèse de la décapitation sociale devint, surtout avec l'Ecole néo-nationaliste, la plus populaire. C'est afin de mieux situer dans son contexte notre analyse du

développement de la bourgeoisie des pelleteries au XVIII<sup>e</sup> siècle que nous voulons tenter de clarifier l'évolution de ces deux idées dans l'historiographie: celle de l'exode des classes dirigeantes et celle de la décapitation sociale, en n'oubliant pas toutefois que, depuis quelques années, certains auteurs signalent l'émergence récente au XX<sup>e</sup> siècle d'une certaine bourgeoisie industrielle canadienne-française.

#### I. HISTORIOGRAPHIE CANADIENNE-FRANCAISE:

Le sentiment de l'infériorité économique des Canadiens français est à l'origine de la diffusion, dans l'historiographie nationaliste canadienne-française en particulier, de la théorie de la décapitation sociale qui fut liée à l'idée de l'exode des classes dirigeantes ou à celle du remplacement, à la suite de la conquête, d'un pouvoir économique francophone par un pouvoir économique anglophone. Ainsi présentée, cette théorie part du postulat qu'il existait à l'époque de la Nouvelle-France une classe de marchands et d'entrepreneurs jouant un rôle plus ou moins central dans les structures sociales de la colonie.

Pendant longtemps, les historiens ont surtout insisté à cet égard sur le phénomène de l'exode massif en 1760 des hommes d'affaires de la colonie. Puis, lorsqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ce fait fut remis en question par le juge Baby, ils mirent d'avantage l'accent sur l'évincement des Canadiens-

français du pouvoir économique en tant que conséquence logique de la victoire militaire et politique des Britanniques.

1. Historiographie traditionnelle:

Les historiens nationalistes traditionnels ont tous reconnu l'existence en Nouvelle-France d'une nation homogène selon la race, la langue et la religion, et d'une société harmonieuse dans laquelle les "classes dirigeantes" travaillaient pour le bien de tous. C'était une société exempte d'exploitation ou d'oppression bien que vivant sous l'empire de l'absolutisme et des institutions seigneuriales. Ses dirigeants, qu'ils soient issus du clergé, du groupe des seigneurs laïques ou encore des deux à la fois selon les perceptions hiérarchiques propres à chaque historien, constituaient à leur point de vue l'élite nationale. Cependant, aucun d'eux n'alla jusqu'à prétendre que cette élite avait été bourgeoise. Chez eux la conquête prit l'allure d'un désastre, mais aucun historien de ce groupe n'alla jusqu'à déclarer que les éléments dirigeants essentiels à la survie de la nation furent, d'une façon ou d'une autre, éliminés en 1760. La lutte pour la survivance trouve sa justification dans ce fait qui autorisait tous les espoirs dans le malheur. Ce regroupement des énergies sous la direction du groupe le plus apte à mobiliser la nation en vue du maintien ou de la reconquête de ses droits constitue la base de la thèse de la survivance qui, finalement, accorde une

importance secondaire à la bourgeoisie.

Pour François-Xavier Garneau dont le premier volume parut au lendemain des insurrections de 1837-1838, comme pour Michel Bibaud<sup>1</sup> dont l'oeuvre paraîtra quelques années plus tard, la nation fut affaiblie par la conquête, car la défaite de 1760 avait irrévocablement entraîné l'exode massif des notables laïques, c'est-à-dire de la plupart de ceux qui détenaient les pouvoirs politiques et économiques:

Après trois longues années passées entre la crainte et l'espérance, les Canadiens virent tomber leur dernière illusion. Leur destinée fut liée de manière irrévocable à celle de la Grande-Bretagne par le traité de 1763; ce qui détermina une nouvelle émigration. Les marchands, les hommes de loi, les anciens fonctionnaires, enfin la plupart des notables qui se trouvaient encore dans le pays passèrent en France (...). Il ne resta dans les villes que de rares employés subalternes, quelques artisans, à peine un marchand, et les corps religieux. Cette émigration ne s'étendit point aux campagnes où la population était attachée au sol.<sup>10</sup>

A la lecture de ce texte, Garneau paraît extrêmement radical, à tel point qu'on pourrait croire que, selon lui, seul le clergé avait survécu à cette hémorragie sociale. Mais, en lisant attentivement son discours, on s'aperçoit que les

---

<sup>1</sup> Michel Bibaud, Histoire du Canada et des Canadiens sous la domination britannique, Montréal, 1844.

<sup>10</sup> F.-X. Garneau, Histoire du Canada depuis la découverte jusqu'à nos jours, Montréal, C.O. Beauchemin et fils, 1882 (1845), v.2, p. 393.

éléments les plus essentiels à la survie de la nation n'avaient pas quitté le pays: le clergé, la petite noblesse seigneuriale et militaire, et les paysans. De cela, il faut conclure que pour Garneau, la bourgeoisie ne faisait pas partie des forces les plus vives de la nation.

La thèse de l'exode massif des classes dirigeantes -exode qui, dans l'esprit de Garneau, n'incluait cependant pas la noblesse foncière et l'élite cléricale- allait être remise en question dès la fin du XIXe siècle par le juge Louis-François-Georges Baby qui fut ministre dans le cabinet Macdonald. La famille Baby comptait d'ailleurs parmi ses ancêtres d'importants marchands de pelleteries actifs tant sous le régime français que sous le régime britannique.

Cette contestation de la thèse de l'émigration des classes dirigeantes en 1760 ne signifiait pas tout rejet de l'idée de décapitation sociale puisque celle-ci pouvait avoir été pratiquée autrement, c'est-à-dire par la simple mutation du pouvoir politique en faveur des Britanniques. Mais, cette remise en question éliminait l'idée devenue intolérable à la fin du XIXe siècle que les classes dirigeantes canadiennes-françaises auraient été lâches au point d'abandonner leurs compatriotes dans le malheur. Admettre la thèse de l'exode massif, c'était non seulement admettre la couardise des classes dirigeantes, mais c'était aussi priver en quelque

sorte la nation de ses liens avec les élites glorieuses de la Nouvelle-France.<sup>11</sup>

Baby ne nie pas qu'il y eut une certaine émigration après la conquête, mais il en refute le caractère massif. Selon lui, seuls certains bénéficiaires du patronage seraient retournés dans la métropole, tandis que l'élite nationale composée par "la noblesse du pays, les hommes lettrés et le haut commerce"<sup>12</sup> aurait continué à assumer son rôle après la cession du Canada. C'est exactement l'interprétation que proposera aussi Thomas Chapais:

Dieu merci, l'erreur dans laquelle sont tombés involontairement quelques-uns de nos meilleurs historiens a fait son temps. Non, les chefs de notre race n'ont pas commis la lâcheté de désertir le poste du péril, de l'honneur, et du devoir en 1764.<sup>13</sup>

La pensée de Chapais s'accorde parfaitement avec le thème de la survivance victorieuse. Les Canadiens, privés du soutien de leur métropole et "décapités par la chute du gouvernement qui les avait jusque là régis"<sup>14</sup> entament un long

---

<sup>11</sup> Dale Miquelon, Society and Conquest: the Debate on the Bourgeoisie and Social Change in French Canada, 1700-1850, Copp Clark Publishing, Toronto, 1977.

<sup>12</sup> L.-F.-G. Baby, L'exode des classes dirigeantes à la cession du Canada, Montréal, 1899, p. 27.

<sup>13</sup> Thomas Chapais, Cours d'histoire du Canada, 1760-1791, éd. J.-P. Garneau, Québec 1919, p. 20.

processus de reconquête des libertés religieuses, civiles et surtout politiques qui sera menée par les élites cléricales et politiques. Si Chapais n'accorde pas beaucoup d'attention à l'existence d'une bourgeoisie canadienne-française, c'est que d'après lui, la société de la Nouvelle-France n'était pas une société bourgeoise. Les classes dirigeantes étaient avant tout composées des hommes religieux et politiques qui constituaient "les chefs de notre race", la bourgeoisie n'étant qu'un groupe d'importance secondaire par rapport au clergé et aux seigneurs laïques.

Ce concept de race lié à celui de nation qui s'exprime chez Chapais par la croyance en l'existence de deux races supérieures au Canada, est encore plus intense chez Lionel Groulx qui oppose les races spirituelles aux races basement matérialistes et dont l'oeuvre a contribué à une idéalisation sans pareille de la société de la Nouvelle-France. A propos des dangers représentés par la conquête, Groulx écrit:

Que va devenir dans la nouvelle atmosphère infectée de protestantisme dissolvant, la jeune race idéaliste, chevaleresque, fille d'une si pure histoire, synthèse des labours et des pensées des ancêtres, issue de beaux chevaliers aux luisants coups d'épée et aux merveilleuses aventures, la race de la Nouvelle-France amoureusement modelée dans les mains divines de l'Eglise?<sup>15</sup>

<sup>14</sup> Ibid, p. 2

<sup>15</sup> Lionel Groulx, Lendemain de Conquête, Action française,

Selon Groulx, la conquête mettait donc en péril la nation canadienne-française, notamment sur le plan économique. Mais, en contrepartie, la dépendance dont elle eut à souffrir n'était pas si grave en soi; à long terme elle eut l'effet bénéfique de maintenir hors des principaux réseaux commerciaux et du processus d'industrialisation la nation canadienne qui, grâce à la Providence, conservera les élites indispensables à sa survie: le clergé, la noblesse et, secondairement, la petite bourgeoisie de "belle taille" qui avait existé à l'époque française mais qui savait tenir sa place. Car d'après Groulx, il n'y eut pas d'exode massif des classes dirigeantes:

(...) le petit peuple de la Nouvelle-France n'a pas subi la décapitation sociale, du moins par l'émigration. Outre ses classes nobles et bourgeoises, il lui reste son clergé.<sup>16</sup>

Toutefois, la nation n'en est pas moins privée d'une partie de son élite. Dans l'esprit de Groulx, c'est surtout la noblesse qui souffre de la domination étrangère, car après 1760, la structure sociale canadienne se transforme au profit des nouveaux arrivants: à l'ordre ancien de la noblesse succède une nouvelle classe bourgeoise, commerçante et anglophone.

---

Montréal, 1920, p. 234.

<sup>16</sup> Ibid, p. 49.

Mais où donc les abaissements de la Conquête nous faisaient-ils marcher, sinon vers le nivellement absolu? (...) Et que voyait-on s'élever au lieu et place de l'ancienne élite? Une caste de marchands, d'aventuriers et d'hommes de loi, groupe d'immigrants anglais méprisables et sans aveu, se hissait avidement à toutes les fonctions et à tous les honneurs.<sup>17</sup>

Aussi dramatique qu'elle soit, la thèse de Groulx, comme celle de Chapais, s'inscrit néanmoins dans le thème de la survivance victorieuse. La situation de la société en cette conjoncture difficile allait consacrer plus que jamais le clergé dans son rôle d'élite nationale et permettre à cette théocratie de veiller aux destinées de la race.

Pour les historiens de la survivance, la nation canadienne se caractérise donc par l'homogénéité raciale et par l'harmonie sociale assurée par le dévouement de son élite. Alors que la métropole française veille au développement de sa colonie sans pourtant oublier ses propres intérêts, la noblesse et le clergé qui forment le noyau de l'élite nationale veillent d'une façon désintéressée au bien du peuple. N'étant pas divisée en classes sociales antagonistes, la société entretient des rapports sereins qui ne sont pas troublés par la présence d'une bourgeoisie commerçante qui aurait exploité la population. Guy Frégault le dit clairement dans sa Civilisation de la Nouvelle-France:

<sup>17</sup> Loc cit.

(...) il n'existait pas de classes moyennes, pas de petite bourgeoisie dans la Nouvelle-France du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette société possédait bien, son aristocratie où entraient la noblesse, une partie des seigneurs et quelques fonctionnaires supérieurs. Tout de suite après venait le peuple, peuple de censitaires, d'ouvriers, de petits commerçants, d'épiciers, de petits professionnels; et parmi ceux-ci, les plus mal partagés n'étaient pas ces paysans laborieux et fiers, adroits et têtus, qui formaient incontestablement le groupe le plus solide et le plus cohérent de la société canadienne.<sup>14</sup>

Bien qu'inhérente à l'historiographie traditionnelle, la thèse de la décapitation sociale ne constitue donc pas la base fondamentale de l'idée de survivance victorieuse puisqu'elle véhicule la certitude que la bourgeoisie n'était pas la substance de l'élite nationale et que celle-ci n'a pas fait l'objet d'une décapitation. En fait, ce ne fut que dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle que cette thèse allait être repensée par les historiens de l'École néo-nationaliste de Montréal de façon à en faire le point central de leur analyse. Le thème de la survivance victorieuse allait être abandonné au profit d'une vision plus dramatique et la conquête devint une catastrophe dont les effets inéluctables devaient se faire sentir jusqu'au jour de la libération. Privée de sa bourgeoisie, premier élément constitutif de l'élite nationale, la collectivité canadienne-française ne pouvait que se dégrader à tous égards suite à la victoire militaire,

---

<sup>14</sup> Guy Frégault, La civilisation de la Nouvelle-France, 1713-1744, Ottawa, Fides, 1969 (1944).

politique et économique des Britanniques de 1760.

2. Ecole de Montréal et néo-nationalisme:

A la suite de la formation de l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal en 1946 se développe l'Ecole néo-nationaliste, communément appelée Ecole de Montréal, qui place la question nationale au premier plan. Si les thèses avancées par cette école ne constituent pas un rejet complet des interprétations nationalistes traditionnelles, elles s'en éloignent cependant sur des points essentiels. Elles véhiculent en particulier une conception différente de la structure sociale et des groupes qui la dominent. En effet, pour les néo-nationalistes, la société de la Nouvelle-France était une société bourgeoise, dirigée par une bourgeoisie nationale qui portait en elle tous les ferments d'une future bourgeoisie industrielle.

Bien que contestant l'ancienne image de la Nouvelle-France, les néo-nationalistes virent dans l'époque de la domination française une sorte d'âge d'or. Grâce, dirent-ils, à l'impulsion d'une classe d'hommes d'affaires dynamiques et grâce à l'aide bienveillante de la métropole, la colonie eut un développement normal.<sup>11</sup> Mais la conquête allait provoquer

-----  
<sup>11</sup> La "normalité" est un concept clé chez les néo-nationalistes. Une société coloniale se développe normalement si aucun élément étranger ne vient troubler son

une véritable décapitation sociale en privant la nation en devenir de sa bourgeoisie capitaliste, donc de son élite nationale décimée par de nombreux départs et évincée du réseau économique par les conquérants anglais. Pour les historiens de l'Ecole de Montréal, la conquête marqua donc le début de la dégénérescence de la société canadienne.

Ce fut d'abord Maurice Séguin, théoricien de l'Ecole de Montréal et ancien élève de Lionel Groulx, qui mit au point la pensée néo-nationaliste en ce qui concerne le rôle dominant de la bourgeoisie à l'époque de la Nouvelle-France et les conséquences de son déclassement lors de la mise en place de la colonisation britannique en 1760. Ses idées, avant de se répandre dans les milieux universitaires et intellectuels, furent adoptées notamment par Guy Frégault et Michel Brunet.

Avant d'adopter la thèse néo-nationaliste, Guy Frégault ne s'était pas limité à nier l'existence d'une bourgeoisie coloniale en Nouvelle-France, mais il avait plus ou moins attribué ce fait à la suprématie exercée par les

-----

épanouissement. Sous la bienveillance d'une métropole naturelle qui entretient avec elle des rapports de mère à enfant, cette société se développe jusqu'à atteindre sa maturité qui lui permet de se détacher sans heurt de sa mère-patrie. On opposera donc les sociétés "normales" aux sociétés soumises à une domination étrangère, de même qu'on opposera le séparatisme naturel du Québec au séparatisme artificiel des Etats-unis. Ce concept repose sur des considérations ethniques qui ne sont pas étrangères au concept de race de Lionel Groulx.

métropolitains, hommes politiques et marchands, sur l'économie de la colonie. Son étude sur Bigot<sup>20</sup> avait en quelque sorte illustré cette mise en tutelle des petits commerçants locaux.

Après 1950, la pensée de Frégault évolue rapidement dans le sens de la pensée néo-nationaliste. Pourtant, autant que chez Séguin et Brunet, sa conception de la bourgeoisie conserve un caractère tellement vague et hétérogène qu'il est impossible de dire s'il s'agit vraiment d'une bourgeoisie ou simplement d'une élite sociale formée d'éléments divers. Ainsi, Frégault inclut dans ce groupe les marchands, grands et petits, et les nobles, ceux-ci vivant comme des bourgeois dit-il.

Il n'est pas aisé d'indiquer avec précision la limite qui sépare la classe moyenne de la grande bourgeoisie et celle-ci de l'aristocratie. A vrai dire, ces deux derniers groupes n'en font qu'un(...) Les nobles vivent comme des bourgeois(...) Titrée ou non de petite noblesse ou de bonne bourgeoisie, la classe supérieure enrichie par le commerce donne le ton à la société canadienne. Elle forme une oligarchie qui se partage les postes de traite, occupe la plupart des fonctions publiques et se signale dans les expéditions militaires.<sup>21</sup>

De même, selon Michel Brunet, les structures économiques de la colonie française étaient suffisamment développées pour

---

<sup>20</sup> Guy Frégault, François Bigot, administrateur français, Etudes de l'Institut d'histoire d'Amérique française, Montréal, 1948.

<sup>21</sup> Guy Frégault, La société canadienne sous le Régime français, Société historique du Canada, #13, Ottawa, 1969(1954), pp. 14-15.

faire des Canadiens de "grands brasseurs d'affaires, semblables à ceux qui ont fait l'économie capitaliste de tous les pays occidentaux".<sup>22</sup> En fait, Brunet reprit les concepts d'oligarchie et d'élite nationale avancés par Frégault selon lequel tous les détenteurs des pouvoirs économiques, administratifs et militaires se retrouvaient groupés en une élite bourgeoise. La classe dirigeante canadienne n'était guère moins qu'une "élite d'hommes d'affaires, d'hommes d'état, d'administrateurs, d'intellectuels et de savants. Une bourgeoisie en un mot".<sup>23</sup> C'est ce groupe hétérogène qui, selon Brunet, n'avait pu survivre à la conquête. Ruinés et écartés du pouvoir, et privés de leurs sources habituelles de financement, les bourgeois canadiens qui demeurèrent dans la vallée du Saint-Laurent "furent bientôt réduits au rôle de producteurs marginaux et d'intermédiaires"<sup>24</sup> affirme-t-il en insistant sur l'effet oppressif de l'occupation étrangère.

Cette question de la bourgeoisie a aussi été abordée par Cameron Nish qui l'a analysée à la façon des sociologues fonctionnalistes et qui, à l'instar des néo-nationalistes, a retrouvé dans la colonie une classe hybride, mi-bourgeoise,

<sup>22</sup> Michel Brunet, La présence anglaise, et les Canadiens, Beauchemin, Montréal, 1964 (1958), p. 53.

<sup>23</sup> Loc. cit.

<sup>24</sup> Id., Canadiens et Canadiens, Montréal, Fides, 1971 (1954), p. 110.

mi-noble, composée de "bourgeois-gentilhommes":

Nous pouvons donc conclure que l'administration militaire, civile et judiciaire de la colonie était dominée par quelques familles seulement. Elles n'appartenaient pas à une aristocratie militaire, mais formaient une élite seigneuriale, militaire, commerciale, administrative. Le prestige de ce groupe d'administrateurs provenait de sa situation dans l'armée, les postes de commandement, le commerce et le système seigneurial. Il provenait aussi de sa situation matrimoniale et politique. Si nous les comparons à l'habitan moyen, nous pouvons dire qu'ils constituaient une ploutocratie.<sup>25</sup>

Ces bourgeois-gentilhommes forment donc un groupe dominant qui tend au cumul des postes et des occupations. La théorie fonctionnaliste repose d'ailleurs sur l'analyse des occupations plutôt que sur le concept de classe. C'est l'activité commerciale ou industrielle qui fait essentiellement la bourgeoisie. Selon Nish, tous ceux qui d'une façon ou d'une autre se trouvent mêlés au commerce, dont les nobles qui au Canada peuvent sans déroger faire le commerce des fourrures (celui-ci étant assimilé au commerce extérieur), sont donc nécessairement bourgeois.

Cette vision des choses présentée sous la forme d'un discours qui paraît original, puisqu'il substitue le concept de ploutocratie à celui d'oligarchie, n'est en fait qu'un commentaire des idées de Guy Frégault.<sup>26</sup> Le modèle de Nish,

---

<sup>25</sup> Idib, p. 156.

comme celui des historiens néo-nationalistes, est celui d'une société harmonieuse, largement homogène mais dominée pour son bien par un groupe de bourgeois et de nobles vivant de la même façon, se livrant au même commerce et évoluant dans un même univers. En l'occurrence, le concept de bourgeois-gentilhomme ne semble pas tellement approprié puisqu'il suggère, contrairement à ce qu'il soutient par ailleurs, que non seulement la noblesse était la classe dirigeante de la Nouvelle-France, mais que même les bourgeois étaient en voie de devenir nobles.

Dans le même esprit, José Igartua a considéré l'ensemble des marchands, et surtout ceux de Montréal, comme un groupe socialement homogène à l'intérieur d'une société bourgeoise. Selon lui, les marchands et les négociants montréalais sous le régime français ne constituaient pas nécessairement une grande bourgeoisie puisque le volume de leurs affaires était relativement faible. Mais, d'après Igartua qui semble avoir négligé la part de la noblesse dans ce groupe, celui-ci était de plus en plus conscient d'appartenir à une classe distincte.

---

<sup>24</sup> A ce sujet, Gilles Bourque dans Question nationale et classes sociales au Québec (1760-1840), Parti pris, Montréal, 1970, p. 42, considère que "cette appellation (bourgeois-gentilhommes) a l'avantage de mettre en relief le double rôle socio-économique des bourgeois de la Nouvelle-France (...). Mais elle présente le grand désavantage de réintroduire la confusion provoquée par la définition de Guy Frégault qui, on l'aura constaté à la lecture, se fonde sur une théorie des classes assez confuse".

Il en trouve la preuve dans le fait que ces marchands plutôt que d'épouser des filles de nobles, pratiquaient l'endogamie sociale.

La pensée d'Igartua rejoint donc celle de l'Ecole néo-nationaliste aussi bien à cet égard qu'à propos des conséquences de la conquête sur le destin de la bourgeoisie commerçante. En effet, en décrivant les effets du changement de régime sur l'avenir des commerçants francophones, il attribue leur déclassement non seulement à un changement de climat social et économique, mais encore à la discrimination pratiquée par les dirigeants politiques et les administrateurs britanniques. Alors que la politique mercantiliste de la métropole française visait à réduire au minimum toute concurrence ruineuse entre négociants canadiens, le nouveau régime avait introduit la liberté du commerce qui, selon Igartua, devait surtout profiter aux nouveaux commerçants anglophones.

Competition in trade; the new political regime, the Canadian merchant's inability to obtain the favors of the military, all these created a mood of uncertainty and pessimism among the Montreal merchants. The merchants could only conclude from what was happening around them that the new business climate of the post-conquest period favoured British traders at their expense. They can be understood if they were not eager to adopt their ways to the new situation.<sup>27</sup>

---

<sup>27</sup> José E. °Igartua, "The Merchants of Montréal at the

En expliquant l'échec des Canadiens français uniquement par des facteurs externes qui, par conséquent, échappaient à leur contrôle, Igartua se prononçait sur la question de la bourgeoisie dans la foulée des néo-nationalistes, tout en laissant entendre que cette question restait ouverte.

Reprenant le même discours, le sociologue Gilles Bourque, dans son premier ouvrage découvre en Nouvelle-France, "un groupe articulé de bourgeois qui est à se former comme classe"<sup>2\*</sup> et qui, dit-il, jouait un double rôle dans le commerce et la propriété seigneuriale. Dans la perspective de la formation d'une bourgeoisie coloniale, cet attrait des bourgeois pour les seigneuries et les titres de noblesse n'était pas tellement en contradiction avec leurs engagements commerciaux. En effet, dit Bourque, à l'époque du capitalisme commercial, ces tendances nobiliaires étaient parfaitement compatibles avec les activités marchandes et ne permettent aucunement de remettre en question l'existence de la bourgeoisie en tant que classe dominante.

Fidèle à la pensée néo-nationaliste, Bourque conçoit par conséquent la conquête comme une catastrophe majeure pour la

---

Conquest: socio-economic profile" dans Histoire sociale, vol. VIII, nov. 1975, p. 129.

<sup>2\*</sup> Gilles Bourque, Question nationale et classes sociales au Québec, 1760-1840, éd. Parti pris, Montréal, 1970, p. 51.

nation canadienne. Influencé par des considérations d'ordre racial propres au nationalisme traditionnel, il présente la société canadienne d'après 1760 comme d'abord scindée en groupes ethniques plutôt que divisée en classes sociales.

Nous formulons l'hypothèse que c'est par suite de bouleversements survenus au niveau de la structure économique et de la structure politique que la structure sociale de la colonie se subdivise en deux groupes de classes caractérisés par leur appartenance ethnique. Les deux groupes deviendront antagonistes et tendront à faire apparaître deux pratiques nationales irréductibles.<sup>29</sup>

C'est en prenant ses distances par rapport à la question nationale que Bourque produisit neuf ans plus tard un deuxième ouvrage en collaboration avec Anne Légaré dans lequel le problème de la conquête était ramené à une lutte de classes débouchant sur une lutte de nations:

C'est en effet dans le processus de la lutte des classes, opposant en première ligne la petite bourgeoisie très majoritairement francophone et la bourgeoisie marchande très majoritairement anglophone, que se transforment en nations les deux groupes en présence.<sup>30</sup>

Utilisant la théorie de la transition du féodalisme au capitalisme, Bourque prétend alors que la colonie connaissait une activité économique trop restreinte pour provoquer une

-----

<sup>29</sup> Idib, p. 33.

<sup>30</sup> Gilles Bourque et Anne Légaré, Le Québec: la question nationale, François Masparo, Paris, 1979, p. 62.

différenciation en classes sociales et que le capitalisme n'était pas assez solidement développé pour qu'il y eut à côté de la noblesse une classe bourgeoise antagoniste: "il ne s'agit nullement d'une bourgeoisie (véritable) capitaliste (...) Les marchands dont nous parlons vivent du colonialisme métropolitain".<sup>31</sup> Au terme de son étude, Bourque conclut donc que la Nouvelle-France ne constituait qu'un "sous-ensemble de la formation sociale métropolitaine",<sup>32</sup> et s'apparentait plus à une société d'ancien régime qu'à une société de classes.

C'est en fait cette représentation de la société de la Nouvelle-France, dont les structures socio-économiques et les rapports de dépendance envers la métropole interdisaient la formation d'une bourgeoisie, qui constitue l'élément fondamental de l'interprétation de Jean Hamelin et de Fernand Ouellet.

### 3. Les historiens de "Québec":

Alors que la première contestation de la thèse néo-nationaliste vint de Fernand Ouellet en 1956,<sup>33</sup> c'est son collègue Jean Hamelin qui le premier fit paraître un ouvrage

---

<sup>31</sup> Ibid, p. 23.

<sup>32</sup> Ibid, p. 26.

<sup>33</sup> Fernand Ouellet, "M. Michel Brunet et le problème de la Conquête" dans Bulletin des recherches historiques, 1956, no 62, pp. 92-101.

d'envergure entièrement consacré à l'analyse socio-économique de la Nouvelle-France.<sup>34</sup> Selon ce dernier, la colonie n'a pu favoriser l'éclosion d'une bourgeoisie d'affaires parce que les structures économiques du Canada et la nature de ses relations avec la métropole ne le permettaient pas: "En 1760, la Nouvelle-France n'est encore qu'un embryon de la colonie commerciale rêvée par Champlain en 1618"<sup>35</sup> écrit-il. La faiblesse de l'économie canadienne dépendait tout autant de la pénurie de capitaux et de gens de métier, que de l'absence d'immigrants cossus, bourgeois et commerçants, porteurs de solides traditions d'affaires.

D'après Hamelin, comme les visées mercantiles de la métropole interdisaient la formation d'une colonie commerciale, les exploitants du pays représentaient surtout des filiales de maisons métropolitaines qui contrôlaient le commerce de gros et de détail, et qui aspiraient à retourner en France une fois leur fortune faite.

D'autre part, les modalités même du commerce dans la colonie n'entravaient-elles pas la formation d'une bourgeoisie. L'émigration d'une partie de ces marchands en 1760, qu'on présente comme un phénomène nouveau, ne serait-elle pas la répétition d'un phénomène périodique ou l'expression d'un phénomène continu qui atteindrait, sous la poussée de

---

<sup>34</sup> Jean Hamelin, Economie et société en Nouvelle-France, P.U.L., Québec, 1960.

<sup>35</sup> Ibid, p. 34.

circonstances exceptionnelles, une plus grande amplitude en 1760?<sup>16</sup>

Comme Jean Hamelin, Fernand Ouellet pense que le dirigisme de la métropole a empêché l'épanouissement de l'esprit capitaliste parmi les marchands canadiens qui furent avant tout attirés par le genre de vie noble. Ce fait de mentalité fut le produit des structures socio-économiques de la colonie calquées sur celle de la métropole où prévalait une société d'ordres plutôt qu'une société de classes. Dans cette optique, la société coloniale connut donc une évolution normale: les commerçants souhaitaient la richesse, non pas avant tout pour augmenter leurs investissements, mais pour connaître une ascension sociale qui pouvait les mener vers la noblesse:

D'abord la société canadienne de l'époque est une société d'ancien régime ayant comme pôle d'attraction sociale la noblesse. L'exigüité du milieu contribuait fortement à accentuer ce phénomène. Cela veut dire que la conception de la vie affichée par la noblesse de même que son comportement économique particulier attiraient la plupart des individus. On pouvait voir un grand nombre de nobles s'adonner au commerce des fourrures. C'était pour eux un moyen de redorer leur blason. Comme la noblesse européenne, la noblesse canadienne avait le goût du luxe, des fêtes somptueuses, etc. (...) Un bon nombre de négociants cherchaient la richesse pour le rang social qu'elle procurait.<sup>17</sup>

<sup>16</sup> Ibid., p. 132.

<sup>17</sup> Id.; "M. Michel Brunet et le problème de la Conquête", pp. 95-96.

Dans leur désir d'ascension sociale, les marchands achetèrent des seigneuries, contractèrent des mariages avec des familles nobles, convoitèrent des charges anoblissantes, visèrent les postes d'officiers de milice, et enfin, sollicitèrent des lettres de noblesse. La colonie ne pouvait donc pas posséder une grande bourgeoisie d'affaires consciente d'appartenir à une classe distincte. On y trouvait tout au plus de petits bourgeois qui aspiraient surtout à s'élever dans l'échelle sociale, mais qui vivaient sous la tutelle des compagnies métropolitaines et de la noblesse coloniale.

Selon Ouellet, la véritable classe dirigeante de la colonie n'était donc pas bourgeoise, mais aristocratique. En Nouvelle-France où la propriété du sol et les rapports sociaux relevaient d'abord du féodalisme, c'est la noblesse militaire et foncière, appuyée sur la seigneurie, qui détenait l'essentiel du pouvoir politique et économique. Mais, si la noblesse canadienne joua un rôle considérable dans la seule activité commerciale viable que fut le trafic des pelleteries, elle ne se comportait nullement comme une bourgeoisie capitaliste créatrice de nouvelles richesses: tout au plus se contenta-t-elle de prélever une rente sur le commerce des pelleteries comme elle le faisait sur les censives. De cette façon, le pouvoir économique de la noblesse n'existait qu'en raison de son rôle politique et militaire prépondérant. Intimement liée au pouvoir politique, l'aristocratie

canadienne ne dut son succès commercial qu'aux privilèges dont elle joussait et qui se traduisaient par les octrois de congés de traite et des commandements dans les postes. Evincée du pouvoir politique par la conquête, la noblesse fut d'ailleurs le groupe qui, économiquement, souffrit le plus du changement de régime.

Niant l'existence d'une grande bourgeoisie capitaliste en Nouvelle-France et rejetant la thèse de la décapitation sociale, Ouellet ne peut concevoir la conquête comme une rupture: "On peut même affirmer que l'histoire du régime français se continue sans variantes fondamentales au moins jusqu'en 1785"<sup>1</sup> précise-t-il. Au lendemain de 1760, aucun changement majeur ne vient perturber le cadre dans lequel se déroulent les activités économiques principales que sont le commerce des fourrures et l'agriculture dont les performances s'améliorèrent sous le régime britannique sans que le sens fut modifié immédiatement d'une façon substantielle:

D'ailleurs, le rythme du développement économique n'est pas tel qu'il (le Canada français) risque de perdre pied. Au contraire, les événements se déroulent encore à son échelle. Cette conjoncture, objectivement défavorable, le favorise. Elle lui confère la supériorité du nombre, de l'expérience et de l'adaptation au milieu.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Id., Histoire économique et sociale du Québec, p. 14.

<sup>2</sup> Loc. cit.

La conquête entraîna tout de même, selon Ouellet, des transformations dans l'appareil économique. Il fallut que les marchands canadiens s'adaptent à la liberté du trafic des fourrures (tempérée par le dépôt d'une caution égale au double de la valeur des marchandises transportées) et à de nouvelles pratiques économiques. Mais, à ce niveau, ils eurent de la difficulté à accepter les pressions en faveur du regroupement des entreprises et du changement technologique. Préférant opérer sur des bases individuelles, leurs entreprises restèrent dans l'ensemble familiales et c'est pourquoi elles furent bientôt distancées par ceux qui se montrèrent plus sensibles au changement des conditions économiques à long terme.<sup>40</sup>

Les commerçants canadiens, dont les investissements et les énergies avaient été presque exclusivement concentrés dans la traite des fourrures furent ainsi désavantagés quand cette activité commença à décliner au début du XIXe siècle. Selon Ouellet, les causes de la faiblesse de l'entreprise canadienne-française ne tiennent donc pas à des facteurs ethniques; d'autant moins qu'après la conquête la compétition n'eut pas lieu d'abord entre marchands francophones et marchands anglophones, mais plutôt entre négociants canadiens,

---

<sup>40</sup> Id., "Dualité économique et changement technologique au Québec (1760-1790)" dans Histoire sociale, vol. IX, no 18, nov. 1976, pp. 256-296.

francophones et anglophones, et marchands américains.

Ainsi s'explique, selon lui, le distancement des commerçants francophones par les marchands anglophones après la Révolution américaine lorsque s'accéléra le rythme de l'expansion économique. A ce sujet, il écrit:

En un mot, l'entrepreneur, qu'il soit anglais ou français avait à se préparer, sous peine d'être déclassé et débordé, à agir dans un contexte d'expansion rapide. Au reste, ce monde des fourrures n'était pas éternel. D'autres activités allaient apparaître et provoquer la mise en place de structures nouvelles. C'est au cœur même de cette conjoncture caractérisée par l'expansion et par l'apparition de nouvelles formes de mise en valeur que s'est établi ce qu'on a appelé par la suite l'infériorité économique des Canadiens. Tout cela n'a rien d'une machination machiavélique.<sup>41</sup>

## II. HISTORIOGRAPHIE CANADIENNE-ANGLAISE:

L'historiographie anglophone ne fut pas moins préoccupée que celle du Canada français par le destin de la nation. En effet, cette historiographie est également centrée sur le phénomène de l'émergence de la nation canadienne depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Même si la conquête de 1760 ne se trouve pas au cœur de son analyse puisqu'elle considère qu'il y a des événements plus décisifs que la chute de la Nouvelle-France, la question de la bourgeoisie n'est pour pas autant absente de l'historiographie anglophone. Pour saisir cette présence, il

---

<sup>41</sup> Id., Histoire économique et sociale du Québec, p. 29.

n'est pas nécessaire de faire l'inventaire de toutes les tendances historiographiques depuis H. Innis, en passant par A.L. Burt et A.R.M. Lower; il suffit en effet de procéder à quelques coups de sonde chez des historiens aussi représentatifs que Innis, Creighton et Eccles.

Elaborée pendant la grande dépression, l'oeuvre de Harold Innis<sup>42</sup> est avant tout centrée sur la théorie des "staples" dont le commerce des fourrures n'est qu'une illustration. Ce commerce, axé sur le marché métropolitain et sur les ressources de l'Ouest rendues accessibles par la géographie laurentienne, constitua la base première du développement d'une économie et d'une bourgeoisie nationales dès l'époque de la Nouvelle-France. La défaite de cette dernière et de sa métropole tenait moins aux faiblesses intrinsèques de l'économie des "staples" qu'au fait que la Grande-Bretagne avait un avantage décidé quant au prix des marchandises nécessaires à la traite. Vue dans cette perspective, la conquête de 1760 se trouve à résoudre un problème économique capital de sorte que le remplacement d'une bourgeoisie francophone par une bourgeoisie anglophone dans l'économie des pelleteries n'est pas un drame incommensurable. Cela faisait partie d'une logique économique découlant de la supériorité

---

<sup>42</sup> Harold Innis, The Fur Trade in Canada, University of Toronto Press, Toronto, 1967 (1930).

des Britanniques. A ce sujet, Innis écrit:

As a result of the conquest English manufactures completely dominated the fur trade and goods were no longer brought from France. Except for temporary success in smuggling the external organisation of the trade shifted to the hands of English traders.<sup>43</sup>

Innis reconnaît cependant que les marchands francophones furent désavantagés. Car, pour obtenir le financement et les marchandises nécessaires au trafic, les marchands canadiens durent désormais s'adresser à Londres dans une langue qui n'était pas la leur, et à des maisons d'affaires dont ils ignoraient tout. Innis ne pense cependant pas que les francophones furent automatiquement exclus de la traite puisque ce commerce restait fondé sur les relations avec les Amérindiens fournisseurs de pelleteries auxquels ils avaient été habitués depuis longtemps. C'est d'ailleurs cette expérience précieuse qui maintint les marchands francophones dans le circuit de la traite: les Anglais assumaient le financement d'expéditions qui furent menées par des Français dans des régions qu'ils fréquentaient depuis toujours.

Se référant à ces associations où se rejoignent capital britannique et expérience française, Donald Creighton voit dans les marchands canadiens-français des "teaching

---

<sup>43</sup> Ibid, p. 166.

partners<sup>44</sup>, sorte d'initiateurs indispensables aux nouveaux commerçants britanniques disposés à tenter l'aventure. Le trafic des pelleteries constituait donc pour Creighton une force unificatrice entre nouveaux et anciens sujets qui appartiennent pourtant à des systèmes sociaux forts différents.

Cependant, même si les structures économiques ne changèrent pas, la bourgeoisie francophone se trouvait en quelque sorte mise en tutelle par les marchands anglophones venus avec ou à la suite de l'armée. Sur le plan social, il y eut donc une certaine rupture qui ne modifia cependant pas vraiment les polarisations sociales dominantes. En effet, selon Creighton, les structures socio-économiques de la Nouvelle-France se divisaient en deux systèmes fort opposés: d'une part, la noblesse seigneuriale qui constituait l'aristocratie foncière, exploitait le secteur agricole en fondant son autorité sur un système proche de la féodalité européenne, alors que d'autre part, la bourgeoisie constituant l'élément vraiment dynamique et progressiste de la société, monopolisait le commerce des fourrures. Après la conquête, seule subsista la noblesse foncière représentante d'une "decadent semi-feodal society". Quant à la bourgeoisie canadienne-française, remplacée au

---

<sup>44</sup> Donald Creighton, The Empire of the Saint-Lawrence, MacMillan, Toronto, 1972, p. 33.

sommet de la hiérarchie sociale par la nouvelle bourgeoisie anglophone, elle fut forcée d'abandonner aux marchands anglophones le soin de lutter contre la noblesse foncière protégée par le gouvernement militaire britannique.

Pour Creighton, cette lutte se traduisit finalement par un affrontement de valeurs bourgeoises, civiles et progressistes contre des valeurs aristocratiques, militaires et traditionnelles. La mentalité et l'origine sociale des nouveaux marchands les prédisposaient d'ailleurs beaucoup plus que leurs prédécesseurs bourgeois de l'époque française à mener cette lutte:

The merchants were civilians, almost to a man. Born, the great majority of them, of lower middle-class parents and brought up in an atmosphere of shrewd, hard, intelligently directed endeavour, they shared in that tough competence which was so characteristic a feature of the eighteenth-century middle-class and which was to make it the great political force of the next century.<sup>45</sup>

Pour W.J. Eccles qui croit que les idées et les valeurs déterminent l'ordre des êtres et des choses, cette transformation des valeurs est l'élément qui caractérise le mieux les transformations qui accompagnent le changement de régime au Canada au cours du XVIIIe siècle. A la tradition militaire et aristocratique partagée par le nouveau

---

<sup>45</sup> Ibid, pp. 24-25.

gouvernement et l'ancienne noblesse coloniale, s'oppose une nouvelle conception de la société d'après laquelle le mérite n'est désormais plus fondé sur le rang social, mais plutôt sur le succès commercial.

Cette mutation ne constitue pas nécessairement un progrès selon Eccles dont la vision de la Nouvelle-France n'est pas sans rappeler celle qui sous-tend les premiers travaux de Guy Frégault. Eccles divise la société de la Nouvelle-France en deux groupes: le peuple et la noblesse militaire qui s'assure, entre autres, le contrôle de la traite et la propriété foncière. Selon lui, il n'y a pas de véritable bourgeoisie et les marchands qui proviennent du groupe social inférieur aspirent avant tout à l'ascension sociale:

Thus although the Canadian economy, based on the fur trade, was predominantly commercial, bourgeois values did not dominate society. The ambitious Canadian merchant wished to be something more than a successful bourgeois. That was merely one rung on the ladder. The ultimate goal was entry into the ranks of the noblesse.<sup>44</sup>

Pour Eccles, la société de la Nouvelle-France fut donc un milieu privilégié où chacun, grâce à son mérite et à son talent, put accéder au plus haut rang et aux plus hautes fonctions. Les milices et les troupes de la marine

---

<sup>44</sup> W.J. Eccles, Canadian Society During French Regime, Harvest House, Montreal, 1968, p. 20.

contribuèrent d'ailleurs à cette mobilité sociale ascendante, le mérite pouvant s'acquérir par des actions militaires. En Nouvelle-France, les marchands comme les paysans, au reste, aspiraient surtout à accéder à la classe supérieure où prévalaient un mode de vie, un code d'éthique et des valeurs nobles liées à la tradition militaire. Et, selon Eccles, ce sont les principaux porteurs de ces valeurs qui donnèrent le ton à la société et qui, finalement, dominèrent le commerce des pelleteries:

The officers who obtained posts formed companies, consisting mainly of relatives, to raise the capital and handle the trade. Business alliances were cemented by marriage alliances; the family of one post commander married into family of another, the better to protect their trading interests. The lion's share of the western fur trade was controlled by a coterie of interrelated, wealthy families forming a military and commercial colonial aristocracy with the governor general and intendant at its head.<sup>47</sup>

La conquête eut donc pour effet principal d'éliminer cette aristocratie et le groupe des marchands canadiens-français qui furent mis en état de dépendance. Eccles reprit donc à son compte la thèse des "teaching partners" selon laquelle le financement britannique et l'expérience canadienne s'unirent d'une façon qui fit des investisseurs les seuls bénéficiaires de ce système et des dépositaires de la tradition des

-----  
<sup>47</sup> Id., The Canadian Frontier, 1534-1760, Holt Reinhard and Winston, New York, 1969, p. 147.

voyageurs, des déclassés:

During those intervening years the role of the Canadians in the fur trade, for a variety of reason, was steadily reduced from that of the bourgeois, the entrepreneur, to that of the wage earner, voyageur and commis. The fur trade was now a partnership: British capital and direction joined with Canadian technical skill, the profits going to the former.\*\*

La question de la bourgeoisie a donc suscité dans l'historiographie canadienne un long et intense débat qui semble s'amenuiser. Il ne faut cependant pas croire ce dernier clos pour autant. Depuis le début des années 1970, cette question préoccupe toujours et intéresse aussi bien des chercheurs spécialisés dans d'autres disciplines que des historiens. Outre Gilles Bourque, plusieurs sociologues et économistes se sont en effet penchés sur la question de la formation récente au XXe siècle d'une bourgeoisie canadienne-française qui n'est pas non plus sans préoccuper des historiens.

Même si tous les chercheurs n'ont pas, comme Maurice Saint-Germain\*\* ou Marcel Rioux<sup>50</sup> au milieu des années 1970, reconnu

\*\* Ibid, pp. 187-188.

\*\* Maurice Saint-Germain, Une économie à libérer. Le Québec analysé dans ses structures économiques, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1973.

<sup>50</sup> Marcel Rioux, La question du Québec, Parti pris, Montréal,

explicitement l'existence d'une bourgeoisie en Nouvelle-France et la thèse de l'exode des classes dirigeantes en 1760, la plupart ont cherché les causes du retard économique des Canadiens français dans la conquête et la domination britannique. Ainsi, par exemple, pour Jean-Claude Robert<sup>51</sup>, le développement d'une grande bourgeoisie canadienne-française fut retardée par la conquête et par un phénomène de décapitation sociale effectué en partie par l'exode de l'élite politico-économique; si l'émigration ne s'est pas faite en masse, elle n'en a pas moins privé la nation de ses meilleurs éléments. Robert admet cependant qu'une bourgeoisie francophone est apparue dès le XIXe siècle, mais qu'elle a mis longtemps à se développer à cause de la domination britannique.

Dans une étude récente publiée en 1980 et consacrée à l'analyse de la formation de la bourgeoisie canadienne, Jorge Niosi<sup>52</sup> affirme que le développement d'une bourgeoisie francophone ne fut pas retardé surtout par des facteurs étrangers à la société canadienne-française, mais aussi par un

-----  
1978.

<sup>51</sup> Jean-Claude Robert, Du Canada français au Québec libre, Flammarion, Ottawa, 1975.

<sup>52</sup> Jorge Niosi, La bourgeoisie canadienne. La formation et le développement d'une classe dominante, Boreál Express, Montréal, 1980.

systeme d'education inadapté à la formation de grands entrepreneurs, et qu'il n'y avait pas nécessairement de bourgeoisie autochtone avant 1760, ce qui exclut la décapitation. Niosi n'affirme pas moins le rôle important de la conquête sur le retard des Canadiens français: "Même s'il n'y avait pas au moment de la conquête un classe de grands hommes d'affaires francophones, la présence même d'une nouvelle bourgeoisie anglophone a empêché qu'une telle classe se forme parmi les Canadiens français"<sup>33</sup>, précise-t-il.

Il n'est pas besoin d'insister longuement sur le fait que pour clarifier les éléments fondamentaux de ce débat sur la bourgeoisie et sur la nature de la société coloniale, il faut d'abord avoir présentes à l'esprit les nuances entre les différentes catégories sociales utilisées dans les discussions: la noblesse, la noblesse commerçante, les officiers militaires, les administrateurs nobles ou bourgeois, la bourgeoisie, les marchands métropolitains, les bourgeois-gentilhommes, les commerçants de pelleteries, les voyageurs et les traiteurs. Car, avec l'intensité du débat, les confusions se sont imperceptiblement infiltrées dans les concepts et ont tendu à biaiser les conclusions.

Sans aller jusqu'à nous livrer au vaste effort de

---

<sup>33</sup> Ibid, p. 50.

définition de réalités si mouvantes, nous avons quand même l'intention de nous tenir sur nos gardes quant aux termes que nous utiliserons. Nous n'avons pas besoin non plus d'épiloguer sans fin sur la nécessité de recourir à la mesure afin d'établir, dans une perspective longue et d'un moment à l'autre de l'évolution, la présence relative des différentes catégories sociales et ethniques engagées dans le domaine particulier du commerce dominant des pelleteries au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les groupes sociaux les plus directement mis en cause par nos sources sont les nobles et les officiers militaires d'une part, et les marchands d'origine roturière, d'autre part; puis, après 1760, les groupes ethniques francophones et anglophones impliqués dans ce commerce.

## CHAPITRE II

### PERSPECTIVE CRITIQUE

Pour arriver à identifier les marchands pelletiers et à cerner l'évolution de ce groupe tout au long du XVIIIe siècle en tenant compte de leur appartenance ethnique et des rapports sociaux, il a fallu appuyer notre recherche et notre analyse sur des sources susceptibles de fournir les éléments statistiques appropriés.

C'est en vue de réaliser ces objectifs que nous avons décidé d'utiliser deux types de documents reflétant l'activité des traiteurs pendant plus d'un siècle. Il s'agit des congés de traite et des licences de commerce, d'une part, et des engagements pour l'Ouest, d'autre part. Les quelques 20,000 documents contenus dans ces sources sont, pour la plupart, centrés sur les opérations des marchands de pelleteries, mais ils se différencient par leur origine institutionnelle: les uns étant à toute fin pratique des permis de traite émis par l'Etat et les autres étant l'oeuvre des notaires, intermédiaires reconnus entre les marchands et les engagés.

Comme nous voulions parvenir à une estimation la plus exacte possible des effectifs marchands, il parut essentiel de nous interroger d'abord sur la signification des données obtenues par le dépouillement de ces sources. Cet effort de

critique était d'autant plus indispensable qu'il constituait la clef d'une méthodologie qui, dans un premier temps, suppose une description précise des documents et vise ensuite à dégager le caractère représentatif des résultats. Cet exercice nous a conduit non seulement à reconnaître les faiblesses et les lacunes de cet ensemble documentaire mais, dans la perspective même de notre étude, à affirmer quand même sa valeur.

#### I. DESCRIPTION DES SOURCES:

La traite des fourrures se pratique sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-France, mais les marchands ne sont pas libres de commercer où bon leur semble. A l'ouest de Montréal, dans l'immense région communément appelée "Pays d'en haut" qui reste tout au long du XVIIIe siècle le principal bassin pour la collecte des fourrures, les nombreux postes de traite (qui sont aussi des forts) sont parfois affermés, parfois concédés à leurs commandants.

Ainsi, pour prendre part à la traite, les marchands doivent en principe obtenir du gouverneur de la colonie, et parfois du gouverneur de Montréal ou des commandants de postes concédés, des congés de traite qui sont en fait des permis. Ceux-ci sont suivis d'une permission de partir que vise l'intendant. Chaque titulaire est donc tenu de faire enregistrer son permis au greffe de la juridiction de Montréal avant son départ. Il doit

aussi rapporter, après l'avoir reçu de l'officier commandant le poste où il se rend, un certificat qui sera de même enregistré à Montréal au retour de l'expédition.<sup>54</sup>

Créé en 1681 dans le but d'établir le contrôle de l'Etat sur la traite -probablement en faveur de ceux qui la dirigeaient- et, en particulier, de diminuer la traite illicite avec les colonies anglaises, le système des congés fut aboli en 1696, puis rétabli en 1715, année où le roi autorisa à nouveau l'émission annuelle de 25 congés.

Au début des années 1920, l'archiviste en chef du palais de justice de Montréal, Edmond-Zotique Massicotte, a rassemblé les registres de congés enregistrés à Montréal, et il les a ensuite publiés sous forme de résumés.<sup>55</sup> Ce premier travail de dépouillement des sources permet aux chercheurs de trouver l'essentiel des renseignements contenus dans les congés: la date d'enregistrement, le nom du titulaire, la destination et l'importance de l'équipée.

-----

<sup>54</sup> Gratien Allaire s'est livré à la recherche de ces documents qu'il ne pu retrouver. Dans "Les engagements pour la traite des fourrures: évaluation de la documentation", dans RHAF, vol. 34, no 1, juin 1980, p. 19, il affirme à juste titre: "Les certificats de retour n'ont pu être localisés. Ils auraient pourtant été très précieux pour effectuer d'autres vérifications et, peut-être, mieux connaître ceux qui ne revenaient pas".

<sup>55</sup> E.-Z. Massicotte, "Congés et permis déposés ou enregistrés à Montréal sous le régime français" dans RAPQ, vol. 2 (1921-1922) et vol. 3 (1922-1923).

Le traite des fourrures étant restée, après la conquête de 1760, la principale activité commerciale de la colonie, les autorités britanniques rétablirent pour tout dire le système des congés dans le but de maintenir le contrôle gouvernemental sur ce trafic.<sup>34</sup> Les congés prirent sous le régime britannique le nom de "trade licences" dont nous utiliserons la traduction française, licences de commerce, terme qui ne s'applique dans notre travail qu'aux permis de traite d'après 1760.

Ces licences de commerce contiennent, entre autres renseignements, les noms de leurs titulaires, le nombre d'hommes composant chacune des équipées, les destinations de ces dernières et le type d'embarcation utilisé (canot ou bateau). Par rapport aux congés de traite, les licences de commerce contiennent des données supplémentaires qui nous ont semblé de la plus grande importance. Le système des licences imposait en effet que chacun des marchands titulaires fournisse le nom d'un autre individu (ou de plusieurs) qui se portait garant d'une somme égale au double de la valeur des

-----  
<sup>34</sup> Harold Innis, dans The Fur Trade in Canada, précise à la page 171: "A proclamation of April 13, 1764, permitted freedom of trade to everyone at the post of Carillon (on the Ottawa) and the Cedars (on the St-Lawrence) but trade beyond these points was carried on through licences. In the regulations of January 24, 1765, every trader was allowed to take out a licence but was obliged to give security. Commandants were placed over important posts, and the licensees required to take out a bond to obey their orders." Ce qui signifie que les licences, comme les congés, ne s'appliquent pas - il s'en faut de beaucoup - à toutes les expéditions de traite.

marchandises destinées à l'achat des pelleteries. Ces noms ont été consignés sous la rubrique "name of securities" dans les licences.<sup>57</sup> De même, la valeur des marchandises est indiquée dans la très grande majorité des documents. C'est la seule source qui nous fournisse une telle indication et nous nous en servons pour juger de l'importance relative des marchands et de leurs investissements dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

Si le système des licences de commerce fut institué sous le régime britannique pour jouer à peu près le même rôle que les congés de traite, ce n'est pas avant 1768 qu'on trouve une émission régulière de ces permis, et les licences conservées s'arrêtent à la fin de l'année 1790. Ces documents qui se trouvent aux Archives publiques du Canada,<sup>58</sup> sont conservés sous diverses formes. Les documents d'avant 1777 sont des originaux: certains d'entre eux sont véritablement des

-----

<sup>57</sup> On peut donc penser en toute logique que ces individus avaient des intérêts dans les équipées dont ils garantissaient les frais. Il est fort probable qu'ils aient agi en qualité de bailleur de fonds exigeant un pourcentage des profits. D'ailleurs, bon nombre de ces fournisseurs de "securities" sont eux-mêmes des marchands importants connus. Ils ont donc en quelque sorte servi d'associés aux marchands titulaires de licences, les uns participant au capital et les autres au travail. Il faut cependant noter que nos documents ne nous permettent pas de déterminer dans quelle proportion les investissements, et donc aussi les profits, ont été réalisés par les uns et les autres.

<sup>58</sup> APC, "Fur Trade Licences", Record Group 4, B 28, vol. 115, pp. 2013-2347.

licences de commerce; toujours rédigés selon la même formule, ils représentent le même type documentaire que les congés de traite. D'autres sont des rapports des officiers stationnés dans les postes de traite, et ils s'apparentent ainsi aux certificats que devaient fournir les commandants de postes sous le régime français. En ce qui concerne la période 1777 à 1790, aucun document original n'est conservé, mais des listes d'enregistrement des licences permettent néanmoins de relever ce que nous croyons être l'essentiel des permis émis durant cette période.

Les licences de commerce sont donc du même type que les congés et ils marquent à certains égards la continuité de la politique de l'Etat vis-à-vis de la traite sous le régime français et sous le régime britannique. De ce fait, il serait donc possible d'utiliser les permis de traite (congés et licences) émis sous des régimes politiques différents pour rendre compte, dans la mesure où ils sont complets, de l'évolution du groupe des marchands pelletiers au cours du XVIIIe siècle. C'est par une mise en rapport des permis de traite et des engagements pour l'Ouest passés devant notaire, qu'il est possible de se faire une idée du degré d'exactitude de ce témoignage.

Pour constituer les équipages destinés à se rendre dans l'Ouest, les marchands devaient engager des hommes. Un nombre

important de ces engagements contractés devant notaire nous sont parvenus, et en plus des congés de traite, E.-Z. Massicotte a rassemblé et publié les engagements pour l'Ouest conservés aux Archives judiciaires de Montréal.<sup>5</sup> Ce Répertoire des engagements repose sur l'exploitation des greffes de 42 notaires.

Comme les congés, les engagements sont publiés sous forme de résumés. Chaque contrat indique, entre autres, la date à laquelle il a été rédigé, le nom du marchand engageur, celui de l'engagé, la paroisse d'origine de ce dernier et le poste où il doit se rendre. De toutes les informations contenues dans ces sources, nous n'avons retenu au sujet des engagés que le nombre. Plusieurs recherches déjà réalisées ou en cours de réalisation sont consacrées à l'étude des engagés; nous n'avons pas cru utile de consigner leurs noms puisque leur étude aurait excédé le cadre de notre travail qui se confine aux marchands pelletiers et non à l'analyse détaillée de la main-d'oeuvre impliquée dans le commerce des pelleteries.

L'habitude de procéder aux engagements de main-d'oeuvre en passant devant le notaire fut contractée dès le XVIIe siècle et fut maintenue jusqu'au XIXe siècle au moins. Il faut

-----  
<sup>5</sup> E.-Z. Massicotte, "Répertoire des engagements pour l'Ouest conservés dans les Archives judiciaires de Montréal" dans RAPO, 1929-1930, 1930-1931, 1942-1943, 1943-1944 et 1946-1947.

cependant préciser que cette pratique ne fut jamais universelle de sorte que la proportion des engagements faits devant notaire et de ceux faits sous seing privé fut en constante fluctuation tout au long du siècle.<sup>40</sup> C'est pour cette raison surtout que les listes d'engagés et de marchands tirées des permis de traite et des actes notariés ne concordent pas exactement et que les effectifs dégagés des actes notariés sont tellement inférieurs à ceux provenant des permis. Malgré ces lacunes, surtout significatives pour celui qui veut utiliser les actes notariés pour mesurer la main-d'oeuvre, ces documents sont quand même, ainsi que nous le verrons, beaucoup plus révélateurs pour étudier les éléments marchands impliqués dans la traite.

Pour arriver à construire un cadre statistique élaboré, il a fallu considérer, ainsi que nous l'avons dit, une masse documentaire importante composée d'environ 20,000 documents. Le dépouillement de tous ces documents aurait exigé un investissement de temps dépassant aussi bien celui assigné à la recherche pour notre thèse que les moyens informatiques mis à notre disposition. Pour exploiter cette documentation, il nous a donc fallu utiliser la méthode de l'échantillonnage.

---

<sup>40</sup> Fernand Ouellet, "Dualité économique et changement technologique au Québec (1760-1790)", p. 295.

Ce raccourci n'a toutefois été adopté que dans le cas de la manipulation des actes notariés, et non pour les congés de traite et les licences de commerce dont l'analyse porta sur tout l'ensemble documentaire. C'est précisément parce que nous traitons d'une façon intégrale les permis de traite que nous avons voulu donner le caractère le plus large possible à notre échantillonnage. D'autant plus que nos études préliminaires nous ont démontré que toutes nos sources, et en particulier les engagements pour l'Ouest, ne recouvraient pas, prises isolément, toute la population marchande, et constituaient de cette façon une sorte d'échantillonnage.

En ce qui a trait aux congés, la base première de notre recherche si on leur ajoute les licences de commerce, la principale source reste la publication de Massicotte dans les RAPQ. Pourtant, en dehors de ceux inventoriés dans ce rapport, il existe quelques autres congés, relevés aussi par l'archiviste du palais de justice de Montréal dont une liste de quelques-uns d'avant 1720 a été publiée.<sup>1</sup> Ces congés ont été exclus de notre enquête, de sorte que le nombre de congés relevés dans les RAPQ pour la période 1720-1752, est suffisamment considérable pour répondre à nos besoins. Et

-----  
<sup>1</sup> E.-Z. Massicotte, "Les congés de traite accordés en 1717", dans BRH, XXIX, 9 (sept. 1923), pp. 271-274; E.-Z. Massicotte, "A propos des congés", dans BRH, XXXII, 5 (mai 1926), pp. 296-300.

cela, même si, comme l'a démontré Gratien Allaire, certains congés conservés dans d'autres registres ont échappé à Massicotte,<sup>2</sup> et même s'il a fallu exclure quelques passeports qui ne se rapportent pas, en apparence, à la traite des fourrures.

Notre étude porte donc sur 725 congés de traite qui recouvrent la période 1720-1752. Notons toutefois qu'il n'existe aucun congé pour les années 1727, 1731 à 1738, 1741, 1742 et 1744, ce qui prouve dès le départ que les congés (ceux qui sont conservés et ceux qui ne le sont pas) ne permettent pas de capter toute l'activité des traiteurs.

Les licences de commerce ne constituent pas non plus un ensemble documentaire intégral, puisque les séries annuelles sont rarement complètes et que pour certaines années, comme 1771 et 1784, les licences font même défaut entièrement. En effet, avant 1777, chaque licence porte un numéro séquentiel correspondant à son ordre d'émission durant l'année, et il est possible, après vérification des pièces conservées, d'affirmer qu'entre 1768 et 1777 au moins 47 documents manquent. Au total, nous avons dépouillé 1,417 licences; ce nombre, aussi important soit-il, n'exclut cependant pas le fait qu'avant

---

<sup>2</sup> Selon Gratien Allaire ("Les engagements pour la traite des fourrures", p. 19, note 54.), des congés de traite émis entre 1717 et 1746 sont conservés dans d'autres registres que ceux des congés et ont donc échappé à Massicotte.

1777, les licences de commerce, tout comme les congés de traite d'avant 1760, ne rendent pas compte de toutes les activités de traite.

Alors que nous avons choisi d'appuyer notre étude sur la majorité des congés de traite et sur l'ensemble des licences de commerce disponibles, il a fallu être plus sélectif à l'égard des contrats d'engagements dont le volume était trop considérable compte tenu des limites de notre étude. L'échantillonnage était d'autant plus nécessaire que le Répertoire des engagements contient aussi des documents qui lui sont étrangers telles les reconnaissances de dettes et les obligations envers la Compagnie des Indes Occidentales. Les quelques 2,000 documents de cette sorte inventoriés par Massicotte n'ont donc pas été retenus. Le Répertoire des engagements sert néanmoins de base à notre échantillonnage qui, tel qu'épuré de ses éléments étrangers, retient un engagement sur cinq; les engagements ayant été publiés selon un ordre chronologique rigoureux, nous avons relevé chaque cinquième contrat sans procéder à un examen préalable. Cet échantillonnage permit d'analyser 3,546 contrats d'engagements couvrant l'ensemble de la période étudiée.

Au total, sur plus de 20,000 documents tant gouvernementaux que notariés qui furent manipulés, 5,688 ont fait l'objet d'un dépouillement systématique. Malgré les déficiences de la

documentation et les activités de traite qui échappent à l'Etat et aux notaires, nous avons la conviction d'avoir pu rejoindre, à travers ces documents, l'essentiel des effectifs marchands dans la mesure où les noms des commerçants apparaissent de façon répétée dans les documents.

Cette documentation contenait donc une masse considérable d'informations concernant les marchands de pelleteries. Mais il faut préciser que ces données n'avaient pas toujours toute la limpidité nécessaire à notre étude. Ce problème fut surtout évident lorsqu'il fut question d'identifier les marchands nommés dans les congés et les actes notariés.

Contrairement aux licences de commerce où les marchands sont presque toujours nommés par leurs noms et prénoms, dans les congés et les engagements ils sont très souvent identifiés par leurs seuls noms, surnoms ou particules. Ainsi, pour ne citer qu'un cas parmi plusieurs autres, Louis-Cézaire Dagneau Douville de Quindre fut tantôt nommé sieur Dagneau, sieur Douville ou sieur de Quindre. Son identification ne poserait aucun problème si Louis-Cézaire avait été le seul membre de la famille Dagneau à pratiquer le commerce des fourrures. Mais Alexandre Dagneau Douville, Philippe Dagneau Douville de la Saussaye et Guillaume Dagneau Douville de Lamothe, ses frères, furent aussi impliqués dans le trafic des pelleteries. Et, encore ne fallait-il pas confondre Guillaume Dagneau Douville

de Lamothe avec Antoine de Lamothe Cadillac qui, bien que plus âgé que Dagneau, était toujours actif; tous deux pouvant fort bien être qualifiés de "sieur de Lamothe".

Il faut bien admettre que si les particules et surnoms furent souvent source de confusion, ils permirent néanmoins de distinguer des homonymes ou des parents. Ainsi, sans eux, il eut été bien difficile de déterminer par le seul nom de famille si un tel individu était bien la personne impliquée ou non dans tel ou tel voyage de traite: les frères Trottier, Thomas (Trottier Désaunier Dufy), Alexis (Trottier Désauniers), Jean-Noel (Trottier Desrivières Lamoinaudière), Pierre-Julien (Trottier Desrivières) et Paul (Trottier Desruisseaux), sont de bons exemples à cet égard.

Il reste que pour arriver à la connaissance de ces marchands, le recours à des recueils biographiques s'imposait, ne fût que pour connaître les différentes branches d'une même famille de commerçants. Parmi les recueils biographiques, trois ouvrages principaux furent consultés: le dictionnaire Tanguay<sup>3</sup>, le dictionnaire Jetté<sup>4</sup> et le Dictionnaire biographique du Canada.<sup>5</sup> Le premier nous a très peu servi

---

<sup>3</sup> Cyprien Tanguay, Dictionnaire général des familles canadiennes, éd. Eusèbe Sénécal, Montréal, 1871-1890.

<sup>4</sup> René Jetté, Dictionnaire généalogique des familles du Québec, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1983.

parce qu'il n'est pas suffisamment fiable dans un grand nombre de cas, alors que le second dont un seul volume a paru et qui touche à peine aux hommes du XVIIIe siècle, ne permettait de rejoindre qu'un petit nombre de commerçants mentionnés dans nos sources. Finalement, c'est surtout grâce au Dictionnaire biographique du Canada que les principaux marchands ont pu être identifiés et rattachés à leurs familles. A ces oeuvres, nous avons ajouté des travaux plus spécialisés, particulièrement en ce qui regarde les fonctions militaires, comme ceux d'Aegedius Fauteux<sup>66</sup>, de Pierre-Georges Roy<sup>67</sup> et de Claude de Bonnault.<sup>68</sup>

Si tous ces ouvrages nous ont permis de mieux connaître une partie des marchands recensés, il reste que c'est surtout l'élite marchande qui fut identifiée, la plupart des commerçants plus obscurs n'ayant pas encore fait l'objet de biographies. Nous croyons néanmoins que le groupe des trafiquants les plus importants reste le plus significatif tant par son activité commerciale que par son comportement

---

<sup>66</sup> Dictionnaire biographique du Canada, P.U.L., Québec, 1969, vol. II-VI.

<sup>66</sup> Aegedius Fauteux, Les chevaliers de Saint-Louis en Canada, éd. des Dix, Montréal, 1940.

<sup>67</sup> Pierre-Georges Roy, Les officiers d'état-major sous le régime français, Lévis, 1919.

<sup>68</sup> Claude de Bonnault, "Le Canada militaire. Etat provisoire des officiers de milice de 1641 à 1760" dans RAPQ, 1949-1951.

social.

L'identification des marchands a donc constitué une étape fondamentale de notre travail. Elle fut la conséquence inévitable de la collecte des données comme elle fut indispensable à leur traitement. L'analyse des 5,688 documents sélectionnés exigea une démarche méthodologique rigoureuse, la seule compatible avec le bon fonctionnement de l'ordinateur.

## II. COLLECTE ET CRITIQUE DES DONNEES:

Pour que nos sources primaires puissent servir à la construction d'un cadre statistique aussi élaboré, les données sélectionnées ont dû être transformées en codes répondant aux exigences très précises de l'ordinateur. De la collecte au traitement des données, il y eut donc tout un processus qui ne fut adopté qu'après une longue mise au point ponctuée de vérifications.

La première étape de ce travail eut trait à la sélection des données selon les critères discutés plus haut: élimination des mentions inutiles pour notre propos, mais incorporation d'éléments supplémentaires qui paraissaient essentiels, telle la valeur des marchandises inscrite dans les licences de commerce. Cette démarche préalable à la construction d'une grille devant faciliter l'inscription des données tirées de

nos trois sources dans l'ordinateur, était également indispensable au traitement des données par voie comparative.

Furent d'abord consignés les renseignements directement prélevés dans les documents et considérés comme significatifs: la date d'émission du congé ou de la licence, ou celle de l'enregistrement du contrat d'engagements, le poste de traite, le nombre d'hommes formant l'équipage, le nombre et le type d'embarcation, et, évidemment, les noms des marchands. Ensuite, chacune des indications retenue fut complétée par des données supplémentaires concernant le type de document, le type d'association (établi d'après le nombre de marchands mentionnés dans le document), le sexe du marchand, sa fonction sociale et son appartenance ethnique, cette dernière information étant déterminée par le nom et le prénom du trafiquant. Toutes les incertitudes relatives à chacune des données furent notées sous des codes prévus à cet effet et les informations manquantes ont été laissées en blanc. Lorsque la construction du fichier informatisé tiré des 5,688 documents choisis fut terminée, les informations retenues pour fins d'analyse furent soumises à l'ordinateur en utilisant des procédés conventionnels dans les sciences sociales."

-----  
" Norman H. Nie et al., Statistical Package for the Social Sciences, McGraw and Hill, New York, 1975 (1970).

Notre première démarche consistait surtout à vérifier dans quelle mesure les sources décrites plus haut, dont nous voulions tirer une évaluation des effectifs marchands, étaient adéquates à ce point de vue. Cela était d'autant plus important qu'il a déjà été établi avec assez de certitude que le nombre réel d'expéditions de traite pouvait dépasser, et même de beaucoup, le nombre des permis émis par les dirigeants gouvernementaux.<sup>70</sup> Si cela est vrai, on s'attendrait à ce que, d'une façon générale, le nombre d'engagés recrutés par contrats devant notaire soit beaucoup plus élevé, comme ce fut le cas au cours des années 1751 et 1752, que le nombre d'engagés mentionnés dans les permis: les congés et les licences. Toutefois, il est vrai aussi que dans un contexte de clandestinité, on pourrait au contraire s'attendre à une prolifération d'actes faits sous seing privé.

La même observation peut, il va sans dire, s'appliquer jusqu'à un certain point à ces documents en ce qui concerne la mesure de la population marchande impliquée dans le commerce des pelleteries, ce qui, pourtant, ne permet pas de conclure qu'un nombre substantiel de marchands ont pu se soustraire à notre enquête. Comme un nombre considérable de congés échappent pour des raisons diverses à notre attention et que

---

<sup>70</sup> Jean Lunn, "The Illegal Fur Trade out of New France, 1713-1760" dans Canadian Historical Association Report, 1939, pp. 61-76.

les commerçants qui réalisent ces activités de traite liées à des congés perdus, à des congés non-officiels ou à des expéditions illicites, sont sans doute les mêmes en général que ceux dont rendent compte les autres congés, il est évident qu'il serait dangereux de vouloir utiliser les congés connus à ce jour pour établir l'ampleur exacte de l'activité des traiteurs, la taille de leurs entreprises ou le volume de la main-d'oeuvre.

Si les différentes sources que nous avons choisi d'étudier étaient complètes et si la traite des fourrures au Canada avait toujours été pratiquée selon les principes et les règles dictées par les autorités, nos différents types de documents devraient s'accorder parfaitement quant aux informations qu'ils contiennent. Or, chacun d'eux se trouve à présenter une histoire particulière, et souvent discordante, du commerce des pelleteries aussi bien en ce qui concerne l'évolution de la traite et les marchands impliqués que la destination de leurs voyages. Ces difficultés apparaissent dès le moment où on tente d'utiliser les permis de traite connus et les contrats d'engagements pour l'Ouest passés devant notaire pour se faire une idée de l'évolution de la traite et de son personnel au XVIIIe siècle.

Tableau 1

Nombre\* de congés de traite, de licences de commerce et de contrats d'engagements par décennie (1700-1799)

Décennies	Congés		Licences		Engagements	
		moyenne annuelle		moyenne annuelle		moyenne annuelle
1700-1709	-	-	-	-	19	1.9
1710-1719	-	-	-	-	58	5.8
1720-1729	242	26.8	-	-	160	16.0
1730-1739	71	35.5	-	-	455	45.5
1740-1749	277	39.5	-	-	563	56.3
1750-1759	135	45.0	-	-	933	93.3
1760-1769	-	-	88	44.0	167	16.7
1770-1779	-	-	662	73.5	88	8.8
1780-1789	-	-	622	69.1	330	33.0
1790-1799	-	-	45	45.0	773	77.3
Total	725		1417		3546	

\* déterminé à partir de notre échantillon.

Sources: Congés de traite, RAPQ, vol. 2-3; Répertoire des engagements pour l'Ouest, RAPQ, vol. 10-27; Fur Trade Licences, APC, RG 4, B 28, vol. 115.

Si l'on regroupe les congés de traite et les licences de commerce par périodes de vingt ans, on a l'impression que le volume de la traite a augmenté d'une façon régulière tout au long du siècle. Ainsi, alors que le nombre de permis est de 313 de 1720 à 1739, il passe à 412 de 1740 à 1759, à 750 de 1760 à 1779, puis à 667 de 1780 à 1799, doublant donc au cours de la période. En examinant les choses de plus près cependant et en considérant les mouvements décennaux, on ne tarde pas à constater que cette régularité est trompeuse. En

effet, si on observe, en longue période, un accroissement du nombre de permis, on est d'abord frappé par les fluctuations assez extraordinaires qui entrecoupent cette expansion: un déclin du nombre de permis de 70% de 1730 à 1739, de 51% de 1750 à 1759, de 35% de 1760 à 1769 et de 93% de 1790 à 1799. Comme ces chutes aussi bien que les hausses ne correspondent pas à des baisses ou à des montées équivalentes des exportations de pelleteries, il faut bien reporter le problème au niveau des sources elles-mêmes.

Pour se rendre compte de cette difficulté, il suffit d'examiner la colonne du tableau 1 où figure le nombre annuel moyen de permis accordés à des marchands: seulement deux années pour lesquelles des congés ont été conservés de 1730 à 1739, cinq années de 1750 à 1769, et une seule année de 1790 à 1799. Ces lacunes sont si considérables, soit qu'elles reflètent des déficiences graves au plan de la conservation des documents, soit qu'elles traduisent des dérogations majeures au système des permis de traite, qu'il serait dangereux de ne pas afficher la plus grande prudence dans le maniement des informations tirées de ces sources.

Comme les permis de traite et les contrats d'engagements de main-d'oeuvre faits devant notaire sont censés refléter deux facettes de la même évolution, on pourrait s'attendre à ce que les données extraites de l'une et de l'autre source concordent

jusqu'à un certain point. Pourtant, ce n'est pas le cas puisqu'on note sur le nombre des contrats d'engagements un accroissement spectaculaire des activités des traiteurs de 1720 à 1759 et un recul presque aussi remarquable de 1760 à 1799, à tel point que la remontée significative des vingt dernières années du siècle porte le nombre d'engagés à un niveau qui est de 17% inférieur à ce qu'il était durant la dernière décennie du régime français. On serait alors justifié de croire que ces chiffres, loin de traduire le mouvement réel des exportations de pelleteries, reflètent plutôt le fait que, dans le recrutement de la main-d'œuvre, le recours aux notaires ne fut que marginal, en tout cas fort variable. Ce qui voudrait dire que les engagements faits par actes sous seing privé ou sous forme verbale furent la règle.

Tout cela constitue une incitation à la prudence qui serait beaucoup moins nécessaire si le volume total de la main-d'œuvre énumérée dans les contrats d'engagements surpassait de beaucoup ou même égalait simplement le nombre total d'engagés mentionnés dans les permis. A cet égard, il faut rappeler qu'en plus des permis de traite officiels, il existait un grand nombre de permissions données pour des raisons diverses par les dirigeants gouvernementaux et que les expéditions illicites étaient courantes. Si tous les engagements réalisés pour ces fins licites et illicites avaient été faits devant notaire, le volume de la main-

d'oeuvre recrutée par ceux-ci aurait surpassé considérablement le volume de celle mentionnée par les permis. Le tableau 2 prouve que ce fut loin d'être le cas puisqu'à une seule occasion, le nombre d'engagés par contrats notariés excède le nombre d'engagés mentionnés dans les permis officiels: pour l'ensemble du siècle, les seconds ne représentent que 19% des premiers. Notons toutefois que l'habitude d'utiliser les notaires à ces fins paraît avoir décliné d'une façon radicale sous le régime britannique.<sup>71</sup>

Tableau 2

Nombre d'engagés d'après les permis de traite  
et les engagements pour l'Ouest (1720-1799)

Décennies	Congés	Licences	Engagements	
				% des permis
1720-1729	1,387	-	658	47.4%
1730-1739	516	-	331	64.1
1740-1749	2,508	-	1,905	75.9
1750-1759	1,124	-	1,415	127.0
1760-1769	-	714	182	25.5
1770-1779	-	8,965	467	5.2
1780-1789	-	16,375	1,301	7.9
1790-1799	-	2,338	240	10.2
Total		33,927	6,499	19.2

Sources: voir Tableau 1.

<sup>71</sup> Les nombres d'engagés présentés dans le tableau 2 ne sont pas tirés que de notre échantillonnage consigné. Ces résultats tiennent compte de tous les documents contenus dans le Répertoire des engagements au cours des années où des permis ont été émis.

Tout cela est tellement sérieux qu'il faut se demander s'il est vraiment nécessaire de poursuivre cette discussion jusqu'au bout. Mais, n'oublions pas toutefois que ces deux sources collent à l'activité des marchands de pelleteries et qu'elles ont malgré tout un caractère complémentaire qui justifie un examen plus poussé. Ainsi, c'est grâce à elles que nous avons pu constituer une liste exhaustive incluant les noms de 1,191 commerçants liés d'une façon ou d'une autre à la traite des fourrures.

De 1700 à 1759, 573 marchands se partagent 725 congés et procèdent à 2,188 contrats d'engagements. En fait, les choses sont moins simples puisque 359 trafiquants sont représentés, seuls ou associés à d'autres, dans les congés, et 396 dans les contrats notariés. Seulement 32% de ces 573 trafiquants apparaissent dans les deux sources. C'est dire que 177 titulaires de congés (49%) n'ont pas recours aux notaires pour recruter leurs engagés et que 214 commerçants (54%) procèdent à des engagements devant notaire sans avoir reçu de congés de traite. Même pour les 182 individus dont la situation paraît assez régulière parce qu'ils figurent dans les deux sources, la participation aux congés et aux engagements n'est pas la même. A ce sujet, le cas de Louis Charly Saint-Ange est significatif. De 1729 à 1752, il reçoit 27 congés qui lui donnent le droit d'engager 299 hommes; pourtant, il n'embauche devant notaire que 59% de cette main-d'oeuvre. Et, il est un

fait encore plus probant: Charly Saint-Ange n'est pas mentionné en 1740, 1745 et 1752 parmi les titulaires de congés, mais il procède néanmoins à 46 engagements devant notaire ces années-là.

De 1760 à 1799, ce sont 675 commerçants qui se partagent les 1,417 licences de commerce et qui font 1,358 engagements notariés. Ce groupe est constitué de 593 titulaires de licences et de 189 engageurs par contrats notariés. Seulement 16% de ces 675 marchands apparaissent dans les deux sources. Alors que sous le régime français, 68% des trafiquants de pelleteries apparaissent seulement dans l'une ou l'autre source, ce pourcentage s'élève à 84% sous le régime britannique. Pour l'ensemble du XVIIIe siècle, 951 des 1,191 traiteurs (80%) appartiennent donc à cette catégorie. Il n'est donc pas exagéré d'insister sur le caractère complémentaire de ces deux sources en ce qui concerne le recensement des effectifs marchands.

D'ailleurs, si les deux sources étaient équivalentes, il n'y aurait aucune raison pour qu'elles présentent deux images tellement contrastées en ce qui concerne la nature des entreprises de traite. Ce phénomène, déjà remarquable sous le régime français, l'est bien d'avantage sous le régime britannique.

Tableau 3

Composition des entreprises d'après les permis de traite et les contrats d'engagements pour l'Ouest (1720-1790)

Entreprise	Congés		Engagements		Licences			
	1720-1752		1768-1790					
1 marchand	627	86.5%	639	74.8%	306	70.8%	430	30.3%
2 marchands	87	12.0	199	23.3	75	17.4	795	56.1
3 marchands	11	1.5	16	1.9	51	11.8	190	13.4
Plus de 3	-	-	-	-	-	-	2	0.1
Total	725		854		432		1417	

Sources: voir Tableau 1.

Alors que 86.5% des marchands agissent individuellement d'après les congés de traite de 1720 à 1752, la même catégorie n'en regroupe que 74.8% selon les actes notariés. Or, cette différence pourtant déjà sensible, prend, avec les documents relevant du régime britannique, une importance beaucoup plus grande. On peut penser que les congés de traite et les licences de commerce révèlent une transformation réelle dans la composition des entreprises de traite au XVIIIe siècle, mais il faut néanmoins considérer que la nature même des sources gouvernementales accentue ce phénomène: en effet, les licences de commerce présentent, par rapport aux congés de traite, des renseignements supplémentaires en indiquant les noms des bailleurs de fonds des expéditions de traite.<sup>72</sup> Il

<sup>72</sup> Les licences de commerce indiquent presque toujours les

est possible que sous le régime français des investisseurs aient agi de la même manière, mais nos sources ne nous permettent cependant pas de l'affirmer avec certitude."

-----

noms des bailleurs de fonds ("securities") de l'expédition. Même s'ils ne partent pas personnellement recueillir des fourrures dans l'Ouest, ils n'en participent pas moins à l'expédition en investissant des sommes considérables dans son financement. Le cas des frères Ellice est à cet égard révélateur. Alexander apparaît de 1777 à 1790 dans 22 licences de commerce dont il n'est jamais titulaire; il n'en assure pas moins, tantôt seul, tantôt avec George Phynn ou Thomas Forsyth, la garantie de cautions qui s'élèvent à un total de 146,000 livrés courantes anglaises. Robert Ellice, quant à lui, apparaît dans les licences en 1780 et il en disparaît en 1790, année de son décès. Pendant cette période de dix ans, on le retrouve mentionné 37 fois dans les licences: il assure avec Charles Morisson ou James McGill, et parfois seul, la garantie financière de 31 de ces permis dont la somme des cautions totalise 238,600 livres. Il n'est donc que six fois titulaire de licences et ce sont alors Daniel Sutherland, Thomas Forsyth, James Dunlop, James Caldwell, John Forsyth et Joseph Frobisher qui se portent garants de ses expéditions. Au total, les frères Ellice apparaissent donc surtout en qualité de bailleurs de fonds. Ils garantissent des sommes substantielles et on imagine facilement que les risques encourus par ces hommes d'affaires était compensés par des profits intéressants. Leur participation aux licences de commerce est donc considérable même s'il n'en sont pas nécessairement titulaires.

" Même si nous ne les avons pas consignés, un examen des reconnaissances de dettes publiées avec les engagements par Massicotte dans son Répertoire, nous a permis de retracer chez les marchands du régime français des individus prêtant des sommes importantes: ainsi, par exemple, Pierre de Lestage, lui-même titulaire de congé et engageur, finance entre 1718 et 1726, 33 expéditions en avançant 78,793 livres à 53 marchands qui lui signent des reconnaissances de dettes. Et, il n'y a pas que Lestage qui agisse de la sorte puisque Charles Nolan L'Amarque, Alexis Lemoine Monières, Ignace Gamelin, les frères Jacques et Louis Charly St-Ange et plusieurs autres prêtent des sommes tout aussi considérables. On peut donc supposer qu'il y eut, sous le régime français comme sous le régime britannique, des investisseurs finançant les équipées. Il reste cependant que de nos sources, seules les licences de

Cependant, les actes notariés qui contiennent la même quantité d'information tout au long du siècle, ne montrent aucune évolution sensible à cet égard, si ce n'est au sujet des associations qui regroupent trois marchands.

Les sources notariées et gouvernementales présentent donc des définitions considérablement différentes de la nature des entreprises au cours du siècle. Dans le même ordre, chaque type de document définit un territoire de traite qui, sous plusieurs aspects, est particulier et ne concorde donc pas.

Tableau 4

Destination des expéditions d'après les congés de traite, les licences de commerce et les engagements pour l'Ouest (1720-1790)

Régions	Congés		Engagements		Licences			
	1720-1752		1768-1790					
Outaouais	32	4.6%	9	1.1%	39	11.5%	37	2.8%
Lac Ontario	-	-	8	1.0	-	-	104	7.8
Lac Erié	167	23.9	213	25.3	19	5.6	406	30.5
Lac Huron	160	22.9	356	42.3	167	49.4	540	40.6
Lac Michigan	73	10.5	32	3.8	8	2.4	25	1.9
Lac Supérieur	74	10.6	50	5.9	34	10.1	180	13.5
Ouest	23	3.3	35	4.2	3	0.9	6	0.5
Sud	166	23.8	53	6.3	39	11.5	29	2.2
Indéterminés	3	0.4	85	10.1	29	8.6	4	0.3
Total	698		841		330		1331	

Sources: voir Tableau 1.

commerce indiquent clairement les noms de ces bailleurs de fonds.

A propos de ce qui est généralement admis au sujet de l'incessante marche des traiteurs vers l'Ouest, les données tirées des permis laissent croire au contraire que tout au long du XVIIIe siècle le commerce des pelleteries n'aurait cessé de se rapprocher de Montréal. Naturellement, ceci n'a pas de sens: tout autant que les chiffres extraits des contrats notariés qui donnent à penser que, dès la première décennie du XVIIIe siècle, les commerçants avaient opéré pour de bon sur un espace immuable et plus ou moins limité aux Grands Lacs.

Il nous faut donc admettre que nos chiffres, qu'ils aient trait au nombre de congés, au mouvement des engagements tant dans les congés et les licences que dans les contrats d'engagements, au type d'entreprise et aux destinations des expéditions de traite, disent des histoires sensiblement différentes et même contradictoires de la traite. Afin de vérifier davantage cette question, nous avons mis en rapport le nombre d'engagés dans les congés et les licences de commerce avec les chiffres sur les exportations de castor au cours des années où nous disposons simultanément de ces deux informations.

Tableau 5

Exportation de peaux de castor et main-d'oeuvre stipulée dans les congés de traite et les licences de commerce (1722-1788)

Congés de traite				Licences de commerce			
année	A	B	A/B	année	A	B	A/B
1722	110,666	80	1,383	1768	115,842	22	5,266
1723	79,748	157	508	1769	98,272	695	141
				1770	102,920	723	142
1725	28,000	230	122	1772	108,588	791	137
1726	65,386	131	499	1773	95,716	547	175
1728	98,666	175	564	1774	102,179	694	147
1729	85,094	257	331	1775	103,730	999	104
1730	107,512	137	785	1776	92,043	355	259
				1777	118,248	1665	71
1739	98,000	379	259	1778	104,348	2586	40
1740	85,600	318	269	1779	137,740	700	197
				1780	121,280	84	1,444
1743	74,720	406	184	1781	125,782	1769	71
				1782	110,487	1965	56
1745	120,000	418	287	1783	105,434	2512	42
1746	123,724	220	562				
1747	100,612	336	299	1785	151,249	2428	62
1748	110,782	354	313	1786	116,623	2168	48
				1788	130,758	1788	73

A. Nombre de peaux de castor      B. Nombre d'engagés

Sources: Congés de traite, RAPO, vol. 2-3; Fur Trade Licences, APC, RG 4, B 28, vol. 115, M.G. Lawson, Fur: a Study in English Mercantilism, 1700-1775, University of Toronto Press, Toronto, 1943; F. Ouellet, "Colonial Economy and International Economy" dans J. Barbier et A.J. Kuethe, The North American Role in the Spanish Imperial Economy, 1760-1819, Manchester University Press, London, 1984.

Bien qu'avant 1760, 45 des 725 congés de traite ne fassent pas mention de la main-d'oeuvre impliquée et qu'après 1760, 138 de 1,417 licences présentent les mêmes lacunes, le

résultat de cette opération semble bien significatif. Car il donne l'impression, fautive bien sûr, qu'au XVIIIe siècle, non seulement la main-d'oeuvre a-t-elle augmenté d'une façon radicale mais que l'efficacité des entreprises de traite a décliné d'une manière inconcevable à une époque où, pourtant, la concentration des entreprises et les changements technologiques progressaient précisément dans le but d'accroître leur rentabilité.<sup>14</sup> Il est vrai qu'au cours du siècle, la part des pelleteries autres que le castor dans les exportations s'accroît considérablement, mais certainement pas au point de résoudre le problème que nous soulevons ici.<sup>15</sup>

Ainsi que nous le disions auparavant, les faiblesses des sources et des données qui en furent extraites sont capitales à certains égards. Alors, il ne saurait être question de les utiliser, exception faite des années 1777-1790, pour mesurer le volume et l'évolution de la main-d'oeuvre, et pour évaluer l'ampleur exacte des entreprises d'une période à l'autre. Mais lorsqu'il s'agit d'identifier les effectifs marchands, les

---

<sup>14</sup> Fernand Ouellet, "Dualité économique et changement technologique au Québec, 1760-1790".

<sup>15</sup> Fernand Ouellet, "Dualité économique et changement technologique au Québec, 1760-1790"; Louise Dechêne, Habitants et marchands de Montréal au XVIIIe siècle, Paris, Plon, 1974; Fernand Ouellet, "Colonial Economy and International Economy" dans J. Barbier et A.J. Kuethé, The North American Role in the Spanish Imperial Economy, 1760-1819, Manchester University Press, London, 1984.

lacunes des sources sont en grande partie compensées par le fait que les permis de traite sous les deux régimes et les contrats notariés sont complémentaires.

Sans pour autant prétendre rejoindre absolument tous les individus qui ont pu, d'une manière ou d'une autre, participer au commerce des pelleteries, nous croyons détenir, à travers notre documentation, suffisamment d'informations pour que l'échantillon des marchands que nous avons relevé soit significatif de l'évolution du groupe des commerçants au XVIIIe siècle. Car, n'oublions pas que ce sont près de 1,200 marchands qui ont été ainsi relevés: ce nombre est à notre avis suffisant pour nous permettre de cerner les groupes sociaux et les groupes ethniques qui ont dominé la traite et d'évaluer ainsi les mutations qui, à cet égard, ont marqué le XVIIIe siècle.

CHAPITRE III

LES NOBLES ET LES BOURGEOIS DANS LA TRAITE DES PELLETERIES

Les rapports entre la noblesse et la bourgeoisie dans la traite des pelleteries n'ont pas vraiment fait l'objet d'études poussées. Il est vrai que les historiens ont mentionné à profusion le fait que les seigneurs avaient le plus souvent, à l'époque de la Nouvelle-France, négligé leurs seigneuries pour aller faire la traite. Mais, dans la plupart des cas, ces historiens évitèrent de soulever la question des rapports entre la noblesse et la propriété seigneuriale parce qu'ils furent presque tous enclins à penser que les titulaires de fiefs se recrutaient presque universellement dans les milieux bourgeois et populaires.

Cette interprétation qui prit forme chez les premiers historiens nationalistes canadiens-français, se perpétua jusqu'à Lionel Groulx qui, dans son Histoire du Canada français depuis la découverte, la reprit à sa façon et jusqu'à Guy Frégault qui, dans sa Civilisation de la Nouvelle-France, fit de ces seigneurs aux origines modestes la classe dirigeante de la colonie. Elle se retrouve également chez des néo-nationalistes québécois qui eurent tendance à assimiler les seigneurs aux bourgeois et même chez nombre d'historiens anglophones, partisans ou non de la thèse de la frontière,

tels A.L. Burt, C. Harris et W.J. Eccles. Parmi les historiens québécois, Fernand Ouellet et Louise Dechêne furent presque les seuls à reconnaître l'importance capitale du rôle foncier et de la vocation militaire de la noblesse locale.

Il est vrai aussi que les historiens ont, depuis Garneau, beaucoup parlé dans leurs écrits des officiers militaires et des commandants de postes qui rançonnaient plus ou moins les titulaires de congés et de ceux qui, parmi eux, étaient devenus fermiers de postes de traite, dont l'importance stratégique et économique était considérable. Mais peu d'historiens, à l'exception de Ouellet et Dechêne, ont associé ces officiers militaires, qu'ils fussent officiers des troupes de la marine ou officiers des troupes régulières, à la noblesse. Il faut d'ailleurs ajouter que les rares historiens conscients de l'existence d'une noblesse en Nouvelle-France et de son rôle dominant ont non seulement insisté sur ces aspects de l'activité des nobles dans la traite par le biais de leurs fonctions militaires, mais qu'ils ont également noté leur poids croissant parmi les titulaires de congé. A partir de ces aperçus, il n'est plus possible de s'interroger sur le destin de la bourgeoisie en Nouvelle-France sans tenir compte des relations à long terme qu'elle entretenait avec la noblesse.

Dans cette perspective, les alliances matrimoniales entre bourgeois et nobles ont une signification considérable. C'est

pourtant une question qui n'a pas non plus été beaucoup étudiée par les historiens. Presque toujours, quand les historiens firent état à l'occasion de ces alliances familiales, ils le firent avec l'idée d'illustrer le fait que la société d'ancien régime implantée dans la vallée du Saint-Laurent était une société épurée ou qu'une fois établies en Amérique, les institutions aristocratiques européennes étaient nécessairement appelées à se désintégrer sous l'effet de l'environnement. Dans l'un ou l'autre cas, il s'agissait, en partant d'observations isolées, de prétendre que les frontières sociales étaient facilement franchissables au point que les hiérarchies existantes, loin d'être le fruit de l'exploitation des pauvres par les riches, étaient plutôt inspirées par le sens du bien commun.

La seule étude systématique des mariages parmi les marchands est celle de José Igartua<sup>16</sup> qui, en éliminant de son étude les nobles titulaires de congés et responsables d'engagements, se trouva toutefois à escamoter complètement ce problème des rapports entre ces deux catégories sociales dans la traite des pelleteries.<sup>17</sup>

---

<sup>16</sup> José Igartua, "The Merchants and Négociants of Montréal, 1750-1775: a Study in Socio-Economic History", Michigan State University, 1974.

<sup>17</sup> Pourtant, par exemple, notre documentation révèle qu'au cours de la période qui va de 1750 à 1775 qu'a choisi d'étudier José Igartua, au moins 22% des engagements pour

Au lieu de vouloir clarifier ces questions en étudiant les origines sociales et les alliances matrimoniales chez les 1,191 traiteurs qui constituent notre population marchande, nous avons décidé de limiter notre enquête à ceux des traiteurs dont les noms apparaissent principalement dans le Dictionnaire biographique du Canada, en n'oubliant pas quand même que nombre d'officiers militaires impliqués indirectement dans la traite échappent à notre contrôle. Bien sûr, nous avons noté les origines nobles lorsqu'elles étaient indiquées dans les biographies mais nous avons surtout appuyé notre échantillon sur les mentions relatives aux fonctions militaires de façon à dégager deux catégories d'association de traiteurs avec l'armée: (1) les officiers des troupes de la marine ou des troupes régulières et (2) les officiers de milice. Dans le premier cas, il s'agissait, puisque ces officiers (que le Dictionnaire en fasse état ou non) étaient presque toujours originaires de familles nobles, de familles

-----

l'Ouest ont été faits par des nobles. Tgartua n'en a pas rendu compte, probablement parce que ces individus, officiers des troupes de la Marine pour la plupart, ne résidaient pas nécessairement à Montréal. Néanmoins, en plus de leur participation directe à la traite dont témoignent notamment les engagements, ces officiers qui étaient en grande partie commandants de postes exerçaient certainement leur autorité sur les bourgeois montréalais qui se rendaient dans l'Ouest ou qui chargeaient des guides d'y conduire leurs équipées. Dans ces conditions, il nous semble essentiel de considérer à la fois les nobles et les bourgeois dans la traite des fourrures et de tenter, en restant conscient de la présence de ces deux groupes sociaux, d'évaluer les rapports qui se sont établis entre eux au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

anoblies ou de la gentry, de dégager à partir de cet indicateur l'évolution de la présence aristocratique dans la traite. Dans le second cas, il s'agissait en contrepartie, puisque les officiers de milice furent au XVIIIe siècle surtout recrutés chez les notables et dans les familles marchandes dont la réussite financière et sociale ne fait pas de doute, de faire apparaître le poids relatif de la bourgeoisie dans la traite.

Nous croyons cependant qu'il est important de préciser qu'environ 30% seulement des marchands recensés ont pu, avec certitude, être rattachés par ce biais à l'un ou l'autre des groupes sociaux en question: la noblesse et la couche supérieure de la bourgeoisie. Même s'il est assez réduit, cet échantillon n'en rejoint pas moins, si on se place au niveau de ceux qui sont les plus susceptibles de contrôler la traite, un groupe significatif des marchands les plus importants et les plus ambitieux.

A cause de cette mise en perspective qui consiste à isoler les nobles et un groupe particulier de marchands roturiers de la foule des traiteurs, il est peut-être possible de soulever la question de l'embourgeoisement de la noblesse ou de l'absorption plus ou moins complète par celle-ci de la fraction la plus éminente de la bourgeoisie. A ce sujet, nous émettons l'hypothèse que la prise en mains du commerce des

pelletteries par les nobles à l'époque française s'explique par le pouvoir qu'ils tirent de leur rôle militaire, ce qui leur permet d'utiliser le pouvoir politique à leur profit et d'imposer une sorte de contrôle sur la bourgeoisie. Par conséquent, nous soutenons que cette noblesse n'était pas une noblesse commerçante, pas plus d'ailleurs que le groupe d'officiers militaires britanniques venus au moment ou à la suite de la conquête. Dans ces conditions, la fragilité des assises de la présence des nobles est évidente au point qu'on ne peut s'étonner de la voir s'estomper lors de la conquête.

De ce retrait des nobles du commerce des fourrures en 1760, et de leur déclin social subséquent, on ne saurait automatiquement conclure à une montée continue de la bourgeoisie au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les anoblis dont les noms apparaissent parmi les titulaires de congés et les signataires de contrats d'engagements appartiennent après tout aux familles bourgeoises qui avaient été les plus éminentes au XVII<sup>e</sup> siècle. Si on retrouve leurs descendants dans la traite au siècle suivant, c'est plutôt par le biais de leur insertion dans l'armée que pour leur intérêt pour une carrière dans le commerce. Le fait est que, pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, ces bourgeois continuent d'être attirés par l'aristocratie. Il semble néanmoins que ce ne fut qu'après la conquête que les bourgeois parvinrent à établir vraiment leur contrôle sur le commerce des pelletteries et commencèrent à prendre leurs

distances vis-à-vis l'aristocratie. Tels sont les problèmes qui nous préoccupent et auxquels nous voulons apporter des éléments de réponses dans ce chapitre.

#### I. PREDOMINANCE DE LA NOBLESSE SOUS LE REGIME FRANCAIS:

La noblesse semble avoir occupé une position dominante dans la société de la Nouvelle-France. A cet égard, Fernand Ouellet a démontré qu'environ 70% des seigneuries concédées entre 1670 et 1760 le furent à des nobles ou à des anoblis.<sup>78</sup> Le rôle de cette noblesse militaire et foncière s'étendait aussi, ajoutait-il, au commerce des pelleteries. Car les officiers militaires se virent non seulement confier le commandement des postes dont ils devinrent souvent les fermiers, mais ils reçurent en plus des congés de traite.

Cet aspect du pouvoir de l'aristocratie locale n'apparaît pas de prime abord dans notre documentation puisque, d'une part, nous ne disposons pas des congés originaux qui ont pu être accordés par les commandants des postes mais seulement des autorisations de départ visées par les intendants dans lesquelles les titulaires de fermes n'y sont identifiés qu'en de rares occasions. Ainsi, sauf exception, tout ce que nous

---

<sup>78</sup> Fernand Ouellet, "Propriété seigneuriale et groupes sociaux dans la vallée du Saint-Laurent, 1663-1840" dans Mélanges d'histoire du Canada offerts au professeur Marcel Trudel, Ottawa, 1978, p. 188.

connaissions à partir des congés et des engagements, au sujet des traiteurs, c'est leur nom et la possibilité que fournit le Dictionnaire biographique du Canada d'apercevoir leur rôle militaire. Comme la fonction militaire est un indicateur assez sûr du statut social et qu'elle constitue la vocation première des nobles, le titre d'officier, qu'il s'agisse des troupes régulières, de celles de la Marine ou des milices, fait référence le plus souvent à la noblesse et aux couches supérieures de la bourgeoisie. Depuis la création d'un corps canadien des Troupes de la Marine en 1683, les nobles qui auparavant avaient le plus souvent servi comme officiers de milice firent carrière dans les troupes régulières coloniales, si bien que sous le régime français au XVIIIe siècle, les officiers de milice se recrutèrent surtout dans la bonne bourgeoisie locale, alors que les postes d'officiers des troupes de la Marine furent de plus en plus réservés aux nobles de la colonie. C'est en raison de leur condition sociale dominante que les nobles purent jouer un rôle clef dans le commerce des pelleteries comme le notait Louise Dechêne:

Les officiers militaires avaient toujours été plus ou moins mêlés au commerce, mais leur rôle s'affirme d'avantage après 1691. Par l'émission et la vente

---

\* Fernand Ouellet, "Officiers de milice et structures sociales au Québec (1660-1815)" dans Histoire sociale, vol. XII, no 23, mai 1979, p. 45.

de permis pour l'approvisionnement des postes qu'ils commandent, ils soutirent une partie des profits des traiteurs. Enfin, la pratique d'affermier le produit de la traite aux commandants, dans le territoire qui est sous leur juridiction, consacre leur participation directe... La promotion commerciale du corps d'officiers établis dans la colonie, phénomène social majeur, est un fait accompli dans le deuxième quart du XVIIIe siècle.\*\*

Stationnés dès le début de leur carrière militaire dans les forts, qui étaient aussi des postes de traite, dont ils devenaient souvent les commandants, les officiers des troupes de la Marine ont donc occupé une place considérable dans le trafic des pelleteries. Il faut toutefois préciser que, pour nuancer ce qu'ont affirmé Fernand Ouellet et Louise Dechéne, le rôle des nobles ne s'affirme pas nécessairement de plus en plus dans les congés de traite jusqu'à la fin du régime français. Il a plutôt tendance à diminuer après 1720 pour se stabiliser ensuite après 1740: en effet, les nobles représentent 40% des titulaires de congés en 1720-1729, 19% en 1730-1739, 10% en 1740-1749 et 12% en 1750-1759. Mais, comme notre liste des congés de traite s'arrête en 1752, il est possible, comme l'a prétendu F. Ouellet en s'appuyant sur les engagements pour l'Ouest, que le rôle de la noblesse militaire s'affirme davantage avec la guerre de Sept Ans.<sup>1</sup> En effet, si

---

\*\* Louise Dechéne, Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle, pp. 182-183.

<sup>1</sup> Fernand Ouellet, "Dualité économique et changement technologique", p. 261.

l'on considère à la fois les congés de traite qu'ils ont obtenus et les engagements pour l'Ouest qu'ils ont faits avant 1760, on constate que les nobles ont amélioré leur participation à la traite de 1740 à la fin du régime français.

Tableau 6

Participation des nobles et des bourgeois à la traite d'après les congés de traite et les engagements pour l'Ouest (1700-1759)

	NOBLES						BOURGEOIS			
	civils		officiers de milice		officiers de marine		officiers de milice			
	nbre*	%	nbre*	%	nbre*	%	nbre*	%		
1700-09	2	12.0	-	-	7	41.0	2	11.8	6	35.3
1710-19	1	1.5	-	-	13	20.0	2	3.0	51	77.3
1720-29	9	1.7	3	0.6	168	32.2	17	3.3	326	62.5
1730-39	31	4.9	6	1.0	105	16.7	68	10.8	320	50.8
1740-49	61	5.8	48	4.5	172	16.3	101	9.6	675	63.9
1750-59	29	2.5	-	-	273	23.1	156	13.2	723	61.2
Total	133	3.9	57	1.7	738	21.9	346	10.3	2101	62.3
			928	27.5			2447	72.5		

\* Nombre d'actes concernant des nobles et des bourgeois dans les congés et les engagements.

Sources: Congés de traite, RAPQ, vol. 2-3; Répertoire des engagements pour l'Ouest, RAPQ, vol. 10-27; Dictionnaire biographique du Canada, P.U.L., vol 2-6.

Pour comprendre ces chiffres, il faut se rappeler que nous avons dépouillé entièrement les congés mais que, en ce qui concerne les engagements, nous nous sommes limité à un acte sur cinq. Compte tenu de ce fait et de notre critique

antérieure des sources, il n'est pas étonnant que ces chiffres, en particulier pour les premières décennies, soient faibles. Tels quels, ils correspondent néanmoins à ceux obtenus par d'autres chercheurs. Ainsi, nous avons comparé ces résultats à ceux de José Igartua<sup>2</sup> qui a établi que les 132 individus qu'il a classés parmi les "outfitters" (équipeurs) ont procédé à 2,014 engagements entre 1750 et 1775. Considérant les mêmes marchands au cours de la même période, nous sommes arrivé à un total de 438 engagements qui, une fois multipliés par cinq, correspondent très sensiblement à ce qu'a relevé Igartua. Il faut donc tenir compte dans notre tableau de ce rapport (un sur cinq) qui affecte aussi bien la présence des nobles que celle des bourgeois dans la traite des fourrures.

Il faut aussi noter que les chiffres concernant les officiers des troupes de la marine incluent les congés obtenus par leurs épouses. Alors que les femmes sont pratiquement absentes des contrats d'engagements, elles sont au contraire relativement présentes dans les congés de traite puisque 27 d'entre elles (7.5% des titulaires des congés) reçoivent un total de 60 permis (8.3%) leur permettant d'équiper 89 canots (8.6%) maniés par 394 hommes (7.2%). Ces femmes font rarement

---

<sup>2</sup> José Igartua, "The Merchants and Négociants of Montreal, 1750-1775".

la traite pour leur propre compte; plus de la moitié d'entre elles agissent en qualité de procuratrices de leurs époux stationnés dans l'Ouest. Ces procuratrices qui forment 59% de l'élément féminin parmi les titulaires de congés, en reçoivent 49 (82%) représentant 75 canots (84%) avec des équipages de 346 hommes (88%). Les épouses des officiers de l'armée régulière obtiennent donc une part de congés beaucoup plus considérable que les autres femmes. Pour ces motifs, ces mentions ont été ajoutées à celles des officiers.

Il ne fait pas de doute que la noblesse, intimement liée aux autorités gouvernementales, occupe avant la conquête une place importante au sein du groupe des traiteurs. Car, outre l'influence qu'ils exercèrent comme fermiers et commandants de postes, les nobles se virent attribuer, jusqu'en 1752 au moins, 21% des congés de traite. Cette participation directe est aussi confirmée par les engagements pour l'Ouest dont 25.8% sont faits par des nobles entre 1700 et 1759. Ces responsables d'engagements et ces titulaires de congés se recrutent d'ailleurs dans les familles nobles de vieille souche ou parmi celles qui avaient été anoblies au XVIIe siècle dont, entre autres, les D'Ailleboust, les Boucher, les Céloron de Blainville, les Coulon de Villiers, les Damours de Clignancourt, les Gaultier de la Vérendrye, les Juchereau, les Legardeur, les Liénard de Beaujeu, les Marin, les Picoté, les Saint-Ours, les Tarieu et les Testard de Montigny pour ne

citer que ces exemples. Jusqu'à la fin du régime français, la noblesse, et plus particulièrement la noblesse militaire, se maintient donc, par rapport à la bourgeoisie, dans une position favorable.

Même s'ils constituent le gros des effectifs marchands, les traiteurs bourgeois semblent donc subordonnés à la noblesse. Ils reçoivent leurs congés de traite des gouverneurs ou des commandants qui sont nobles et ils se rendent dans des postes où l'autorité repose encore entre les mains de la noblesse. Le contrôle de la traite appartient donc, pour une large part, à la noblesse militaire. Ainsi, il ne faut pas s'étonner de constater chez les bourgeois une intention d'accéder à la noblesse ou de s'en rapprocher de toute façon en accédant en particulier à la fonction militaire qui leur est en pratique réservée dans la milice.

Parmi les marchands bourgeois impliqués dans la traite, peu d'entre eux parviennent à se hisser au niveau d'officier de milice. Car, si la milice peut avoir servi de moyen de promotion sociale pour les bourgeois, il paraît évident que seuls les individus les plus en vue ont pu obtenir les postes d'officiers, et surtout ceux d'officiers supérieurs, comme l'a avancé Fernand Ouellet:

Le recrutement des officiers de milice ne se fait pas d'abord parmi les paysans pauvres et dénués d'influence ni même parmi ceux qui seraient

représentatifs du paysan ou de l'artisan moyen. Quand les individus choisis ne proviennent pas des couches supérieures de la société, ils sont le plus souvent, d'une façon ou d'une autre, des hommes de substance dans la communauté."

Les officiers de milice qui ont pu être identifiés à partir de notre documentation comptent en effet parmi les marchands bourgeois les plus importants du régime français. Ils se recrutent dans les familles Charly, Gamelin, Hervieux, Lemoine, Lepellé, Lestage, Nolan, Rhéaume ou Trottier, pour ne citer que ces noms prestigieux. Il nous faut donc distinguer parmi les marchands roturiers, une élite bourgeoise susceptible de se rapprocher de l'aristocratie ou, encore, de lui faire la lutte.

Les historiens québécois associés à l'Ecole des Annales ont émis l'hypothèse que ceux qui, parmi les marchands bourgeois de la Nouvelle-France, ont atteint un seuil élevé de réussite n'ont pas développé de conscience de classe et que leur esprit d'entreprise a toujours été canalisé par leur désir d'ascension sociale. Ainsi, Fernand Ouellet a affirmé que ces bourgeois ont avant tout cherché à s'élever dans l'échelle sociale et à joindre les rangs de la noblesse en achetant des seigneuries, en exerçant des fonctions militaires au sein de la milice et en cherchant des épouses dans les rangs de

-----  
" Fernand Ouellet, "Officiers de milice et structures sociales au Québec (1660-1815)", p. 47.

l'aristocratie.

Au contraire, les historiens néo-nationalistes ont affirmé que la bourgeoisie de la Nouvelle-France au sein de laquelle ils incluaient des marchands, des nobles, des militaires et des fonctionnaires, constituait une classe dynamique, entreprenante et capitaliste. Ainsi, José Igartua a soutenu que l'élite marchande de Montréal, parmi laquelle il n'a considéré pourtant que les bourgeois, formait un groupe uni par l'occupation plutôt que divisé par le statut social. Dans cet ordre d'idées, les marchands montréalais les plus importants, c'est-à-dire ceux qu'il classe parmi les équipiers et les importateurs qui constituaient précisément cette élite bourgeoise occupant les postes d'officiers de milice,\*\* se préoccupaient avant tout de leurs intérêts commerciaux en contractant des alliances matrimoniales: "the rule that spouses should be chosen from families of similar occupational status applied to the outfitters as well as to imports-merchants"\*\*\* affirme-t-il en insistant sur le caractère socialement endogame de l'élite parmi la communauté marchande de Montréal. Pour lui, ces marchands étaient donc conscients d'appartenir à une classe sociale tournée essentiellement vers

---

\*\* José Igartua, "The Merchants and Négociants of Montréal, 1750-1775", p. 88.

\*\*\* Id., "The Merchants of Montréal at the Conquest: socio-economic profile", p. 279.

le commerce et ils cherchaient avant tout, dans le mariage, à consolider des liens d'affaires et non pas à accéder à la classe supérieure.

Thus, to a considerable extent, socio-economic position determined familial alliances through marriage and set the range of possible business alliances. Marriage, for an outfitter at least, was seldom a mean of social ascension: it had "possible consequences" for business, to use Cameron Nish's phrase, only in the sense that it reinforced an already-defined socio-economic status and it steered an outfitter towards his peers in looking for business alliances."

Dans le but de définir plus précisément la nature des rapports entre nobles et bourgeois dans la traite des fourrures sous le régime français, nous nous sommes aussi penché sur la question des mariages entre les deux groupes en prenant soin de distinguer clairement les traiteurs de pelleteries d'après leur statut social, c'est-à-dire, d'après leur appartenance soit à la noblesse, soit à la bourgeoisie.

En Nouvelle-France, la bourgeoisie paraît vivre sous la dépendance de la noblesse foncière et militaire comme en témoigne le contrôle que cette dernière exerce, directement et indirectement, sur le commerce des pelleteries. Il ne faudrait pas nécessairement en conclure que les bourgeois éprouaient le besoin irrésistible de se libérer de cette

---

" Idid, p. 288.

emprise. Il semble au contraire, que les plus substantiels parmi eux eurent plutôt tendance à s'allier aux familles nobles. En effet, parmi ceux dont nous avons pu retracer les noms des épouses, grâce surtout au Dictionnaire biographique du Canada, près de la moitié avaient contracté des alliances avec l'aristocratie. Bien sûr, les jeunes traiteurs ou ceux qui ne parviennent pas à une réussite suffisante choisissent en général leurs partenaires dans leur propre groupe social. Ainsi, comme J. Igartua a éliminé les nobles de sa liste de traiteurs et qu'il ne semble pas avoir tenu compte des seconds mariages, il est normal qu'il soit arrivé aux résultats qu'il a obtenus. En procédant autrement et en concentrant notre enquête sur les traiteurs issus de la noblesse et de l'élite bourgeoise, nous avons pu, même si nos chiffres ne portent que sur un nombre limité d'individus, dégager des tendances différentes parmi les uns et les autres. Le tableau suivant les montre:'''

-----

''' Dans les quelques cas où un même marchand a contracté plus d'un mariage, nous n'avons considéré que le nom de sa dernière épouse: ceci pour arriver à déterminer si les marchands bourgeois, arrivés normalement à une période de leur vie où ils pouvaient avoir connu la réussite commerciale, ont choisi leurs épouses dans leur propre groupe social ou dans l'aristocratie.

Tableau 7

Mariages des traiteurs nobles et bourgeois identifiés dans  
le Dictionnaire biographique du Canada (1700-1759)

TRAFIQUANTS	EPOUSES	
	bourgeoises	nobles
Bourgeois	14 (52%)	13 (48%)
Nobles	12 (24%)	39 (76%)
Total	26 (29%)	52 (71%)

Sources: voir Tableau 6.

Ces chiffres prouvent que les nobles, même s'ils sont impliqués dans la traite des fourrures, manifestent une nette préférence quant au choix de leurs épouses pour leur propre groupe social. Ils ne refusent pourtant pas, plus souvent qu'à l'occasion, de s'allier à des familles bourgeoises. Or, il est important de noter que lorsqu'ils agissent ainsi, ils choisissent leurs épouses dans les couches supérieures de la bourgeoisie. Les familles ainsi retenues étaient, pour n'en mentionner que quelques-unes, les Blondeau, les Trottier, les Hubert Lacroix, les Rhéaume et les Hervieux. La famille Hervieux, par exemple, dans laquelle on relève les noms de plusieurs officiers de milice, accorde la main de trois de ses filles à des officiers des troupes de la Marine. Ce geste démontre que l'aristocratie n'hésite pas au besoin à s'appuyer sur les éléments les plus riches, les plus ambitieux et les

plus dynamiques de la bourgeoisie et que celle-ci recherche les occasions de se lier à la noblesse.

Dans ce contexte, le cas des traiteurs bourgeois apparaissant au tableau 7 nous intéresse particulièrement. Ces 27 individus constituent un échantillon fort limité, dont la qualité, par contre, ne saurait être mise en doute. On y retrouve en effet l'essence de l'élite bourgeoise: treize d'entre eux sont capitaines de milice, trois autres ont le rang de colonel alors qu'un est syndic des marchands. Parmi ceux-ci, douze arrivent, parfois en secondes noces comme c'est le cas de Jean-Baptiste Hervieux et de Jean-Baptiste Charly St-Ange, à contracter des mariages avec des filles originaires des meilleures familles de la noblesse telles les Testard de Montigny, les Marin de Lamalque, les Dufrost de la Jameraye, les D'Ailleboust, les Chorel de St-Romain, les Lemoyne et les Godefroy de Tonnancour.

Parmi les traiteurs bourgeois qui choisissent leurs épouses dans leur propre groupe social, tous ne se situent pas au même niveau et certains sont plus près que d'autres de la noblesse. A cet égard, le cas de Joseph Fleury de la Gorgendière, dont on connaît les irrépressibles prétentions nobiliaires, nous semble significatif. Tour à tour marchand, seigneur, agent de la Compagnie des Indes occidentales et colonel de milice, la Gorgendière, après avoir épousé la fille de l'explorateur

Louis Jolliet qui fut aussi seigneur, réclama toute sa vie des lettres de noblesse. La famille Fleury parvint d'ailleurs à s'allier avec l'aristocratie notamment quand la fille de Joseph entra dans la famille Marin de Lamalgue reconnue pour avoir compté dans ses rangs nombre d'officiers des troupes de la Marine et de commandants de postes.

Outre la Gorgendière, au moins trois autres traiteurs bourgeois mariés à des bourgeoises furent aussi seigneurs: à l'exception de Pierre de Lestage, ils choisirent leurs épouses dans une famille bourgeoise qui comptait parmi les plus considérables dans la traite des fourrures du niveau, par exemple, de la famille De Couagne. L'attrait que semble avoir exercé cette dernière famille est d'ailleurs tellement grand, qu'au moins deux autres traiteurs importants, Jean Léchelle et Alexis Lemoine Monières s'allièrent avec elle. Les traiteurs bourgeois furent aussi attirés par les familles seigneuriales: trois d'entre eux, en effet, épousèrent les filles des seigneurs Joseph Eleury de la Gorgendière, Etienne Charest et Noel Langlois.

Enfin, parmi les bourgeois importants dont nous avons étudié les liens matrimoniaux, aucun d'entre eux ne semble avoir contracté une alliance avec des conjointes originaires de milieux plus modestes. Au contraire, même si tous ceux dont les origines étaient plus modestes ne parvinrent pas à

s'allier aux familles les plus prestigieuses, ils n'en choisirent pas, moins leurs épouses au sein d'une bonne bourgeoisie parmi laquelle se trouvent, entre autres, les familles Pothier, Catin, Gaudet, Quesnel et Leduc, toutes reconnues pour leur rôle considérable dans le commerce des pelleteries.

Nous croyons donc que dans cette société aux structures rigides où la promotion sociale allait de moins en moins de soi, les individus ne cessèrent quand même pas de vouloir s'élever dans la hiérarchie. Nous en décelons la preuve derrière l'attitude de ces nombreux bourgeois qui recherchent toujours l'anoblissement même lorsque le Roi cesse d'accorder des lettres de noblesse après le début du XVIIIe siècle. Ce goût de l'élévation sociale se retrouve d'ailleurs à tous les niveaux parmi la bourgeoisie elle-même.

Dans la traite des pelleteries sous le régime français aussi bien qu'en d'autres domaines, se dessine le modèle d'une société d'ancien régime où l'ascension sociale, bien que devenue plus difficile au XVIIIe siècle pour les bourgeois, est quand même l'objet de leurs aspirations. La traite des pelleteries, les mariages, la propriété seigneuriale et les postes d'officiers dans les milices constituent, entre autres, des moyens utilisés par eux, soit pour affermir leur position, soit pour continuer à s'élever socialement. La conquête allait

détriquer certains de ces mécanismes et, dans l'ensemble, compliquer ce processus. Elle allait surtout contribuer indirectement à écarter les nobles de la traite des pelleteries en remettant en cause leur rôle militaire et leur influence politique. Il s'agissait naturellement d'un fait majeur dans l'histoire de la société coloniale.

## II. MONTEE DE LA BOURGEOISIE APRES 1760:

Au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'affaiblissement de la noblesse constitue une des transformations sociales les plus importantes au Canada. Fortement représentée auparavant dans la propriété foncière et tout à fait présente dans le commerce des pelleteries, cette aristocratie est sérieusement menacée de perdre son rôle de classe dirigeante après la conquête. Il est vrai que sa présence dans le domaine de la propriété seigneuriale peut, à première vue, sembler amoindrie. L'émigration d'une partie de ses effectifs\*\* a bien sûr amené nombre de ses membres à

-----

\*\* Ainsi, parmi les tous les marchands qui apparaissent dans notre documentation entre 1700 et 1759, 57 sont toujours présents après 1760. De ce nombre, seuls cinq sont nobles et encore deux d'entre eux disparaissent-ils à la cession du Canada. Les recueils biographiques que nous avons consultés ont d'ailleurs révélé que chez les officiers des troupes de la marine qui comptent parmi les plus importants traiteurs de la Nouvelle-France, bon nombre quittent le pays après 1760. Ainsi, par exemple, au moins quatre d'entre eux, Charles-René Desjoridy de Villebon, Louis-Joseph Gaultier de la Vérendrye, Louis de Lacorne et Pierre Robineau de Portneuf, tous nobles et commandants de postes, périssent dans le naufrage de

vendre leurs fiefs, mais ceux qui restaient ont racheté une grande partie de ces seigneuries et ils ont pu s'appuyer sur un groupe d'officiers militaires britanniques également intéressés à privilégier la grande propriété foncière. De cette façon, la noblesse canadienne maintient sa position dans la propriété seigneuriale au moins jusqu'en 1785 alors qu'elle possède encore, avec ses équivalents anglophones, 48% de la superficie des seigneuries comparativement à 53% en 1760.<sup>11</sup> Si la noblesse garde plutôt bien sa vocation foncière, il n'en est pas ainsi de son rôle dans le commerce des pelleteries où elle disparaît plus ou moins avec une rapidité étonnante. On peut sans doute attribuer ce phénomène au fait que l'institution des troupes de la Marine s'estompe et que rien, dans l'immédiat, ne vient perpétuer ce cadre qui permettait à la noblesse de remplir sa vocation militaire et, dans une certaine mesure, son rôle social. Dans la pratique, c'est cette vocation militaire même de la noblesse canadienne qui est remise en question après 1760:

Car la conquête laisse planer de sérieux doutes sur l'avenir de la noblesse dont la vocation première était militaire et dont le champ d'action s'étendait

l'"Auguste" au large de Terre-Neuve en 1761, tandis qu'un cinquième, Pierre-Jean-Baptiste Legardeur de Repentigny, échappe à cette catastrophe pour aller mourir en Inde.

<sup>11</sup> Fernand Ouellet, "La formation d'une société dans la vallée du Saint-Laurent; d'une société sans classes à une société de classes" dans CHR, LXII, 4, 1981, p. 447.

à l'empire français. Le changement de régime promettait aussi une remise en question de son rôle politique: une mutation radicale du personnel politique et administratif était à prévoir, comportant au surplus la mise en place de nouveaux canaux pour la distribution du patronage.'°

En effet, après la conquête, bien que tous les sujets britanniques, à la suite de la Proclamation royale de la liberté du commerce, aient eu droit d'obtenir des licences de traite, les nobles et les officiers militaires britanniques s'abstiennent de demander des permis de traite et ne procèdent pas à des engagements pour l'Ouest. Car, nous devons insister à cet égard sur le fait que, même parmi les nouveaux arrivants qui se lancent dans le trafic des pelleteries, on compte très peu d'officiers de l'armée britannique. La plupart de ces derniers, qu'on retrouve parfois parmi les commandants des postes, choisissent plutôt d'investir dans la propriété foncière à la manière des nobles francophones.

Cette évolution de la noblesse et de la gentry, francophone et anglophone, qui se tourne presque exclusivement vers la propriété foncière, constitue un changement important dans le développement de la structure sociale canadienne. Car, avec le désintéressement de l'aristocratie à l'endroit du commerce des pelleteries, qui reste l'activité commerciale prédominante de

---

'° Id., "Propriété seigneuriale et groupes sociaux dans la vallée du Saint-Laurent, 1663-1840", p. 196.

la colonie, celui-ci tombe de plus en plus sous le contrôle de la bourgeoisie. Avant de s'étendre à la propriété foncière vers la fin du siècle, l'emprise de la bourgeoisie sur l'économie coloniale s'effectue d'abord par sa prise en mains de la traite des fourrures dès le lendemain de la conquête.

Tableau 8

Participation des nobles et des bourgeois à la traite  
d'après les licences de commerce et les  
engagements pour l'Ouest (1760-1799)

	NOBLES		BOURGEOIS	
	civils	officiers des troupes régulières	officiers de milice	civils
	nbre* %	nbre* %	nbre* %	nbre* %
1760-69	1 0.3	4 1.2	26 7.6	312 91.0
1770-79	5 0.4	9 0.8	123 10.4	1052 88.5
1780-89	-	10 0.6	437 25.3	1279 74.1
1790-99	-	1 0.1	978 49.7	990 50.3
Total	6 0.1	24 0.5	1564 29.9	3633 69.5
		30 0.6	5197 9.4	

\* Nombre d'actes concernant des nobles et des bourgeois dans les licences et les engagements.

Sources: Fur Trade Licences, APC, RG 4, B 28, vol. 115; Répertoire des engagements pour l'Ouest, RAPQ, vol. 10-27; Dictionnaire biographique du Canada, P.U.L., vol 2-6.

Parce que ces résultats sont principalement fondés sur les indications contenues dans le Dictionnaire biographique du Canada, il est possible, comme nous l'avons expliqué

précédemment, que certains traiteurs aient pu échapper à notre contrôle. Il faut cependant se rappeler que l'analyse des effectifs marchands du régime français souffre des mêmes incertitudes et qu'il n'y a aucune raison de croire que les chiffres d'après 1760 fussent d'une plus grande fragilité à cet égard.

On constate tout d'abord, ainsi que nous l'avons déjà noté, que non seulement la bourgeoisie commerçante se substitue à la noblesse militaire dans le commerce des pelleteries au lendemain de la conquête, mais qu'à l'intérieur de celle-ci se développe une élite toujours plus réduite en nombre qui étend de plus en plus son influence sur la traite. En effet, jusqu'à la fin du siècle, les entreprises sont de plus en plus concentrées entre les mains d'un petit groupe. Il ne fait pas de doute par le nombre de ces individus qui occupent de hauts rangs dans les milices, qu'il s'agit là des bourgeois les plus puissants et les plus riches.

Outre leur présence dominante dans les corps des officiers de milice, ces marchands bourgeois convoitent les fonctions de juge de paix et, après 1791, de député à la Chambre d'assemblée législative. Même si elle est en partie une recherche des honneurs, cette quête du pouvoir politique et économique est inséparable de la montée de la bourgeoisie comme l'a affirmé Fernand Ouellet:

En recherchant ces fonctions de commandement, les commerçants anglophones visent les honneurs attachés à la reconnaissance officielle d'une réussite, tentent de s'insérer dans des réseaux d'influence qui donnent accès au patronnage ou, encore, à un pouvoir éventuel qui les mettrait en position de mieux mousser ou de mieux défendre leurs intérêts et leurs valeurs.'<sup>1</sup>

Peut-on alors penser que, contrairement à celle d'avant la conquête, cette bourgeoisie, de plus en plus consciente d'elle-même, prend vraiment ses distances à l'égard de la noblesse et de ses inclinaisons en particulier vers la grande propriété foncière? Il est bien évident que les marchands francophones n'ont pas modifié radicalement en quelques années leur comportement. La conduite des membres de la famille Baby en est la preuve: ils débutent dans la traite, investissent dans la propriété foncière, y compris les seigneuries, pour aboutir à la fin dans les conseils législatifs et exécutifs des Hauts et Bas-Canada.'<sup>2</sup> Il n'en reste pas moins que plusieurs d'entre eux vont réaliser cette transformation des mentalités. Il est vrai aussi que nombre de bourgeois anglophones vont manifester de l'attrait pour l'aristocratie. William Grant est un modèle à cet égard: il touche au commerce des pelleteries, mais concentre ses investissements surtout dans le domaine foncier, de préférence les seigneuries, pour

-----  
<sup>1</sup> Ibid, p. 59.

<sup>2</sup> Voir notamment Dale Miquelon, "Jacques Dupéron Baby" dans DBC, vol. IV, pp. 42-43.

réussir à se faire élire député et, entre temps, épouse la veuve du seigneur Charles-Jacques Lemoyne de Longueuil.''

Ces tentations aristocratiques chez plusieurs des commerçants de pelleteries ne constituent pas les visées principales des bourgeois. Ils s'intéressent à la propriété seigneuriale (lorsqu'elle devient rentable au moment où l'agriculture se commercialise et que se développe l'économie forestière) et à la politique pour le pouvoir, le prestige et, à tout hasard, le patronnage. Aussi, les alliances matrimoniales de ces bourgeois se font de plus en plus à l'intérieur de leur propre classe. Le tableau suivant en fournit des indications assez sûres:

Tableau 9

Mariages des traiteurs nobles et bourgeois identifiés dans le Dictionnaire biographique du Canada (1760-1799)

TRAFIQUANTS	EPOUSES	
	bourgeoises	nobles
Bourgeois	34 (92%)	3 ( 8%)
Nobles	1 (33%)	2 (67%)
Total	35 (88%)	5 (12%)

Sources: voir Tableau 8.

'' David Robert, "William Grant" dans DBC, vol. V, pp. 404-414.

Bien que ces résultats constituent un échantillon étroit, les chiffres qui en forment la substance tendent à démontrer que la bourgeoisie, tant francophone qu'anglophone, a pris ses distances à l'égard de la noblesse. Il faut bien sûr considérer que les alliances avec les familles nobles n'ont plus le même attrait, ne serait-ce que parce que l'aristocratie ne se mêle presque plus, après 1760, au commerce des pelleteries et que son poids diminue dans la société elle-même. Néanmoins, la noblesse conserve toujours sa vocation foncière, et pourtant, même lorsque les traiteurs bourgeois commencent à s'intéresser sérieusement à la propriété seigneuriale, ils ne se croient pas obligés pour cela de s'allier à l'aristocratie par des mariages.

Sans vouloir donner trop d'amplitude à ces résultats, nous croyons néanmoins qu'ils rendent compte de l'éclosion d'une conscience bourgeoise. Après 1760, survient donc un phénomène social majeur: la montée et l'affirmation de la bourgeoisie. Ce phénomène repose en partie sur l'arrivée d'une immigration anglophones aux origines avant tout roturières; nous pensons cependant qu'elle tient surtout à la transformation des conditions socio-économiques et de la pratique commerciale subséquente.

Il est possible qu'il y ait eût, sous le régime français, des bourgeois suffisamment entreprenants et dynamiques pour

représenter l'essence d'une véritable bourgeoisie. Or, il est pratiquement impensable qu'une telle classe ait pu s'épanouir sous l'ancien régime puisqu'elle était dominée par la noblesse. Notre analyse démontre par ailleurs que les roturiers d'alors avaient des intérêts qui n'étaient peut-être pas typiquement bourgeois. Il aura donc fallu que la traite devienne libre et que la noblesse perde ses privilèges que la bourgeoisie commerçante puisse s'affirmer.

L'attention des chercheurs a souvent été détournée de ce phénomène social par la question du renouvellement ethnique. La plupart des historiens se sont en effet surtout intéressés au sort des Canadiens français après 1760 et à leur disparition de la traite des fourrures. Nous croyons aussi que cette question est importante et qu'elle mérite encore un examen plus approfondi fondé principalement sur des résultats statistiques. C'est donc en voulant le mesurer que nous abordons ce problème du recul des marchands canadiens-français, en n'oubliant pas toutefois qu'il est certainement lié à la transformation des entreprises.

CHAPITRE IV

LE ROLE DES FRANCOPHONES ET DES ANGLOPHONES  
DANS LA TRANSFORMATION DES ENTREPRISES

Sous le régime français, le commerce des pelleteries était, tout compte fait, plutôt dominé par la noblesse. A la conquête, avec le retrait de celle-ci de cette activité, son contrôle passe aux mains de la bourgeoisie commerçante. Nous avons vu précédemment que la couche supérieure de cette classe s'affirme de plus en plus sous le régime britannique, au point où elle finit par contrôler totalement la traite. La bourgeoisie, aperçue sous ce jour, semble donc prendre conscience de sa force et de son identité.

Devrait-on en conclure que la bourgeoisie commerçante a attendu le régime britannique pour introduire des innovations dans le trafic des pelleteries? Non, car on sait qu'avec le temps, des transformations ont été faites dans la technologie des transports et dans la structure des entreprises. Ces mesures ont été évidemment prises, sinon dans le but d'accroître les profits et les rendements, du moins avec l'idée d'établir un contrôle sur la montée des coûts du transport et des salaires. Bien que plus marqués sous le régime britannique, ces changements s'échelonnèrent cependant sur tout le siècle.

A cet égard, nous soutenons que, qu'elles que fussent les inclinaisons particulières des groupes impliqués dans la traite des pelleteries, ceux-ci n'ont pas pu fonctionner et réaliser leurs objectifs au plan social et économique sans tenir compte des conditions socio-économiques qui pesaient sur leur activité. Cela est vrai des nobles et des bourgeois aussi bien que des francophones et des anglophones engagés dans ce commerce après 1760.

Dans le chapitre précédent, nous nous sommes préoccupé davantage des rapports sociaux. Sans pourtant oublier les résultats de cette analyse, dans celui-ci nous voulons explorer les rapports entre les groupes ethniques à propos des deux éléments d'innovation que nous venons de mentionner: la croissance des entreprises et les mutations dans les moyens de transports. Il est bien évident que cette façon d'aborder les problèmes sous l'angle social et ethnique nous ramène à des questions qui, depuis Garneau, ont été au coeur de l'historiographie canadienne-française, c'est-à-dire vers la discussion de la thèse de la décapitation sociale.

I. LA CONCENTRATION DES ENTREPRISES:

Si on en juge d'après les seules exportations de castor,\*\* la traite des pelleteries n'aurait connu qu'une expansion fort modeste au XVIIIe siècle. Mais, tout au long du siècle, les fourrures autres que le castor prirent une importance de plus en plus considérable dans les ventes à l'extérieur. On peut estimer qu'au total le volume des exportations de pelleteries s'est multiplié par trois ou même quatre du début jusqu'à la fin du siècle. Un autre phénomène bien connu mais non moins capital, est celui de l'expansion territoriale de la traite qui apparaît comme une conséquence directe de la croissance du volume des activités en ce domaine, mais qui n'est pas tellement évidente si on en juge uniquement d'après les données extraites à cet égard des congés et des contrats d'engagements (voir tableau 4).

Ajoutons à cela une augmentation à long terme des prix et des salaires et l'on comprendra qu'il existait dans ce commerce des possibilités assez considérables de changement. En tous cas, il n'est pas étonnant de constater que les commerçants de pelleteries n'eurent pas droit à une part égale de ce trafic. Sur les 1,191 trafiquants de fourrures identifiés à travers les congés, les licences et les contrats

-----  
\*\* Voir tableau 5.

d'engagement, seulement 16% d'entre eux apparaissent au moins dix fois dans ces documents. Ainsi, cette hiérarchie apparaît dès que l'on étudie les congés de traite et que l'on classe les marchands selon le nombre de permis qu'ils ont obtenus:

Tableau 10

Marchands de pelleteries d'après le nombre de congés de traite (1720-1752)

Nombre de congés obtenus	Marchands		Congés		Canots		Hommes	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%
1	198	55,0	188	25,8	229	22,0	1133	20,8
2-4	129	35,9	305	42,2	426	40,9	2156	39,6
5-9	27	7,5	162	22,4	249	23,9	1394	25,6
10 et plus	5	1,4	70	9,6	136	13,0	762	14,0
Total	359		725		1040		5445	

Sources: Congés de traite, RAPO, vol. 2-3.

Si l'on en juge d'après les congés, la majorité de leurs titulaires n'aurait fait qu'une seule tentative dans le commerce des pelleteries avant de s'en retirer. Compte tenu de ce que nous avons dit au sujet des congés et des contrats notariés (voir chapitre II), il est bien sûr assez délicat de nous prononcer catégoriquement sur cette question. Le fait important est que ces individus reçoivent proportionnellement à leur nombre moins de congés, équipent moins de canots et engagent moins d'hommes que les individus qui apparaissent le plus souvent parmi les marchands de pelleteries mentionnés

dans les congés. La conséquence de cette structure inégalitaire est que ceux qui reçoivent cinq congés et plus ne constituent guère que 9% des effectifs marchands, mais ceux-ci bénéficient de plus d'un tiers des congés, équipent 36% des canots et mobilisent près de 40% de la main-d'oeuvre.

Le système des congés, parce que ceux-ci étaient distribués par des chefs politiques qui, pour la plupart, étaient de bien des façons impliqués dans la traite, avait joué un rôle dans la formation d'une élite marchande et dans l'éclosion d'une certaine concentration des entreprises. Ce processus, qui tenait à la nature même de ce commerce, s'est continué malgré la proclamation de la liberté du commerce par le biais des cautions<sup>5</sup> et paraît même avoir, pour ces raisons, pris une amplitude encore plus considérable après 1760. C'est un fait qui est mis en valeur par l'attribution des licences de commerce:

---

<sup>5</sup> On peut penser que le système des cautions, parce qu'il exigeait des garanties financières importantes, a contribué à éliminer ceux qui, parmi les marchands, étaient les moins forts.

Tableau 11

Marchands de pelleteries d'après le nombre de licences de commerce (1768-1790)

Nombre de permis	Marchands		Licences		Canots		Bateaux		Engagés	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%
1	248	41,8	131	9,2	123	5,5	143	4,4	1396	4,9
2-9	278	46,9	527	37,2	610	27,4	1040	32,0	8034	28,2
10-49	63	10,6	626	44,2	1131	50,8	1649	50,7	14787	51,9
50 et +	4	0,7	133	9,4	362	16,3	420	12,9	4274	15,0
Total	593		1417		2226		3252		28491	

Sources: Fur Trade Licences, APC, RG 4, B 28, vol. 115.

Il faut noter que le groupe de ceux qui ne bénéficient que d'une seule licence est encore plus limité que sous le régime français, qu'il reçoit proportionnellement moins de licences, équipe moins de canots et de bateaux et engage encore moins d'hommes. Par contre, le groupe de ceux qui sont mentionnés dix fois et plus ne représentent que 11,3% des marchands, mais ils accaparent pas moins de 53,6% des licences, équipent 67% des canots, 63% des bateaux et ont la haute main sur les deux tiers de la main-d'oeuvre.

Il est bien évident que les inégalités dont nous avons parlé prennent forme sous le régime français mais s'accroissent considérablement sous le régime britannique. Nos chiffres concernant les titulaires de licences démontrent que les entreprises ont alors pris une ampleur inconnue auparavant. En

effet, après 1760, à la catégorie maximum du régime français des titulaires de 10 congés et plus, il a fallu ajouter celle des détenteurs de cinquante licences et plus.

Cette mutation des entreprises de traite devient encore plus évidente lorsque le nombre de marchands et de permis (congés et licences) sont mis en rapport avec le nombre d'embarcations (canots et bateaux) et d'engagés. Il faut aussi signaler le fait que les écarts au niveau des engagements seraient encore plus considérables si après 1760, l'introduction du bateau n'avait, tant comme le grossissement du canot l'avait fait depuis le début du siècle, permis de limiter la croissance du volume de la main-d'oeuvre. En effet, le nombre moyen d'engagés par embarcation ne semble pas avoir beaucoup varié avant et après 1760, l'équipage du bateau n'étant que de quatre hommes en moyenne. Le tableau suivant met en évidence ces quelques indices de changement qui touchent à la fois la dimension des entreprises et la technologie des transports.

Tableau 12

Transformation des entreprises d'après les congés de  
traite et les licences de commerce (1720-1790)

Nombre	Congés	Licences
	1720-1752	1768-1790
de marchands	359	594
moyen de permis par marchand	2,0	2,4
moyen d'embarcation par marchand	2,9	9,2
moyen d'embarcation par permis	1,4	3,9
moyen d'engagés par marchand	15,2	48,0
moyen d'engagés par embarcation	5,2	5,2

Sources: Congés de traite, RAPQ, vol. 2-3; Fur Trade Licences, APC, RG 4, B 28, vol. 115.

Afin de mieux marquer les étapes de ce mouvement vers la concentration des entreprises, nous avons, en utilisant les congés de traite, les licences de commerce et les contrats d'engagement pour l'Ouest, préparé un tableau concernant les tendances à l'association parmi les traiteurs. Il ne fait pas de doute qu'au cours de ce siècle, on est passé d'une situation où les marchands travaillent d'abord seuls, puis apprennent peu à peu à s'associer pour finalement arriver à fonctionner presque exclusivement en équipes plus ou moins nombreuses. La formation de la Compagnie du Nord-Ouest marque le couronnement de cette évolution.

En Nouvelle-France, cette inclination, dans la mesure où il est possible de la lire à travers les documents sur lesquels nous appuyons nos conclusions, est encore assez peu

vigoureuse; mais pendant les deux premières décennies qui ont suivi la conquête, ce mouvement acquiert une certaine ampleur pour s'accélérer par la suite. Ainsi, de 1700 à 1709, 88% des traiteurs procèdent seuls à l'équipement de leurs canots, tandis que de 1790 à 1799, 81% des marchands de pelleteries travaillent en groupe.

Tableau 13

Composition des entreprises de traite d'après les congés de traite, les engagements pour l'Ouest et les licences de commerce (1700-1799)

Décennies	Entreprises	
	individuelles	associées
1700-1709	88%	12%
1710-1719	86	14
1720-1729	75	25
1730-1739	77	23
1740-1749	75	25
1750-1759	90	10
1760-1769	68	32
1770-1779	52	48
1780-1789	35	65
1790-1799	19	81

Sources: voir Tableau 1.

On peut alors se demander pourquoi le regroupement des entreprises qui, sauf exception, a augmenté régulièrement tout au long du siècle, ne devint un phénomène marquant qu'après 1760. La liberté du commerce proclamée dès le début du régime britannique et la vive concurrence qui s'ensuivit semblent y avoir été pour quelque chose. Les marchands, confrontés à ces

nouvelles conditions, imaginèrent de se regrouper; ils unirent ainsi leurs efforts et, surtout, leur capital. Les licences de commerce, parce qu'elles indiquent souvent la valeur des marchandises transportées, rendent compte du financement des entreprises; elles montrent ainsi que les marchands qui ont choisi de se regrouper ont été, tôt ou tard, plus en mesure de financer des expéditions importantes.

Tableau 14

Financement et regroupement des entreprises d'après les licences de commerce (1768-1790)

Type d'entreprises	Valeur des marchandises		Licences		Valeur moyenne par licence
	Livres	%	nbre	%	
1 marchand	298,249	13.6	367	27.7	813
2 marchands	1,306,921	59.4	770	58.2	1,697
3 marchands	594,902	27.0	187	14.1	3,181
Total	2,200,072	100.0	1,324	100.0	1,662

Sources: voir Tableau 10.

Toutes proportions gardées, les entreprises regroupées sont assurément mieux disposées à prendre un jour le contrôle de la traite que ne le sont celles qui reposent entre les mains d'un seul individu. Ainsi, la valeur moyenne des marchandises de traite transportées par ces derniers n'équivaut qu'au quart de celles financées par les entreprises qui regroupent trois marchands. Celles-ci jouent d'ailleurs un rôle démesuré dans

le commerce des pelleteries après 1760: obtenant 14% des licences, elles accaparent pas moins de 27% de la valeur totale des marchandises destinées au troc.

On imagine facilement que le succès des entreprises a largement dépendu des moyens dont elles se sont dotées pour profiter au maximum des circonstances ou pour éviter d'être submergées, soit par la concurrence, soit par la montée des frais de toutes sortes dont les salaires devinrent une composante majeure. Le regroupement des entreprises semble avoir répondu à ces nouvelles exigences. Car, il a, en particulier, permis de contrôler dans une certaine mesure le marché de la main-d'œuvre et de réaliser par ce moyen, et en optant pour un nouveau mode de transport réclamant moins d'engagés, des économies sur les salaires.

Il existe donc un lien entre l'usage du bateau et la dimension des entreprises et des investissements. Partager les profits et les risques, rationaliser le recours au canot et au bateau, et procéder à un meilleur usage de la main-d'œuvre, tels sont les facteurs mis en cause lorsque des marchands en nombre croissant mettent leurs ressources en commun et modifient les moyens de transport. Ce rapport entre la multiplication des associations entre marchands et la prolifération des bateaux paraît assez évidente dans le tableau 15:

Tableau 15

Financement des expéditions et types d'embarcation  
d'après les licences de commerce (1768-1790)

Valeur des marchandises (en livres)	Canots		Bateaux	
	nbre	%	nbre	%
Moins de 1,000	514	81%	120	19%
1,000 à 1,999	223	72%	88	28%
2,000 à 4,999	123	45%	149	55%
5,000 et plus	15	16%	78	84%

Sources: voir Tableau 1.

Il ne fait pas de doute à la vue de ces chiffres qu'à mesure que l'investissement moyen croît, l'usage du bateau se répand dans la traite. Ainsi, dans les licences de commerce, la valeur moyenne des marchandises affectées à chaque expédition passe de 464 livres courantes anglaises en 1760-1769, à 1086 livres en 1770-1779 et à 2200 en 1780-1789, pour atteindre le niveau de 3433 livres à la fin du siècle. Une progression semblable se retrouve dans les données qui concernent l'emploi respectif du canot et du bateau.

Pour comprendre cette mutation, il ne faut pas oublier ici que l'équipage du canot, qui était de trois hommes vers 1700, se monte à six vers 1750, puis s'élève à huit vers 1775 pour plafonner à dix membres d'équipage vers 1785. Par ailleurs, le bateau, dont la charge égalait celle des plus gros canots, non seulement avait un équipage plus réduit que ceux-ci (quatre

hommes seulement), mais exigeait une main-d'oeuvre moins experte. Ces remarques aident donc à comprendre la signification du changement radical qui émerge du tableau 16.

Tableau 16

Canots et bateaux d'après les congés de traite et les licences de commerce (1750-1799)

Décennies	Canots		Bateaux	
	nbre	%	nbre	%
1750-1759	192	100.0	-	-
1760-1769	105	93.8	7	6.2
1770-1779	942	55.4	759	44.6
1780-1789	1051	32.2	2215	67.8
1790-1799	116	29.7	275	70.3
Total	2214	40,5	3256	59,5

Sources: voir Tableau 12.

La traite des pelleteries fut donc un commerce où se produisit au XVIIIe siècle un phénomène de concentration des entreprises qui, bien qu'amorcé doucement sous le régime français, ne prit vraiment toute son ampleur qu'après la conquête. Ce phénomène, tout comme le changement dans la technologie des transports, étaient une réponse à des transformations socio-économiques: l'accroissement des distances, des prix, les conséquences de la commercialisation de l'agriculture sur la marché de la main-d'oeuvre et une redéfinition des règles régissant la traite des pelleteries. Il n'est pas étonnant que ces transformations aient eu lieu.

alors que la bourgeoisie commençait à prendre conscience d'elle-même au point de prétendre vouloir partager le pouvoir politique.

Or, il ne semble pas que toutes les catégories de bourgeois aient participé au même degré à ces changements. Ce fut parmi elles le cas des francophones qui avec le temps furent distancés par les marchands anglophones. Sans surtout prétendre trouver une explication à ce problème capital, nous voulons quand même explorer quelques éléments qui paraissent significatifs à cet égard. Nous nous demandons en particulier dans quelle mesure, les marchands de pelleteries d'origine francophone participèrent aux transformations dont nous avons parlé: la concentration des entreprises et le changement technologique.

## II. LE DISTANCEMENT DES FRANCOPHONES:

La conquête de 1760 fut le moment de certains changements substantiels, tant sur le plan économique que sur le plan social. C'est de là que date probablement le début du déclin de la noblesse militaire qui avait joué, sous le régime français, un rôle dominant dans la société et, en particulier, dans la traite des fourrures.

C'est aussi à la suite de la victoire des armes des britanniques que des marchands anglophones commencèrent à

s'intéresser à ce commerce au Canada. Il ne faudrait cependant pas croire que leur arrivée, parce qu'elle a coïncidé avec le retrait de la noblesse canadienne de la traite, ait joué un rôle décisif dans le recul éventuel des Canadiens français de la traite.

Ceux-ci sont, il est vrai, de moins en moins nombreux et présents dans cette activité à mesure qu'approche le XIXe siècle, alors que les anglophones, dont le nombre croît jusqu'au milieu de la seconde décennie consécutive à la cession de 1760, puis décline par la suite, le sont de plus en plus en terme de contrôle dans ce commerce après le début de la révolution américaine. Mais, au lendemain de la conquête, c'est la bourgeoisie canadienne-française qui contribue le plus à relancer le commerce des pelleteries qu'elle domine alors par son nombre et la dimension de ses entreprises. Le tableau 17 en fait foi:

Tableau 17

Nombre de marchands selon l'ethnicité d'après les licences de commerce (1770-1790)

	1770	1775	1780	1785	1790
Francophones	71	56	32	24	14
Anglophones	20	21	54	42	32
Total	91	77	86	66	46

Sources: voir Tableau 11

Numériquement supérieurs au début du régime britannique, les Canadiens français perdent petit à petit du terrain pour ne plus représenter qu'environ le tiers des effectifs marchands en 1790. Même s'il s'effectue à un rythme régulier, leur distancement constitue un phénomène plus complexe qu'il n'y paraît à première vue et qui, au lieu d'être immédiat comme on l'a souvent soutenu, semble pour cette raison se produire en deux temps. Car, à travers les rivalités commerciales, il n'y a pas que des francophones qui disparaissent de la traite. Dans ce commerce, la compétition donne principalement le ton aux relations entre marchands quelle que soit leur origine ethnique ou religieuse. De cette façon, les perdants se recrutent aussi bien dans un groupe que dans l'autre, ce qui ne veut pas dire qu'ils le fassent également.

Ainsi, jusqu'à la révolution américaine, les Canadiens français, même si leur nombre diminue légèrement, conservent par l'entremise de la petite bourgeoisie un avantage numérique et leurs entreprises ne sont pas alors de dimension plus petite que celles appartenant aux anglophones. Ainsi que nous l'avons déjà dit, après 1780, le nombre des marchands anglophones engagés dans la traite décline, mais ce phénomène est moins marqué que chez les commerçants francophones.

L'explication de cette évolution à la fois parallèle et

contrastée des marchands des deux groupes ethniques est, croyons-nous, reliée à la concentration des entreprises dont la compagnie du Nord-Ouest est l'expression la plus complète en ce domaine.

La traite devient donc, après 1780, une activité de plus en plus difficile pour tous ceux qui s'y aventurent. Ce sont néanmoins les marchands canadiens français qui y perdent le plus alors que se déroulent les deux processus dont nous avons parlé: la concentration des entreprises et le changement technologique. Voilà pourquoi il nous semble essentiel d'évaluer les attitudes des marchands des deux groupes ethniques face à ces changements.

Notre thèse à cet égard est la suivante: les francophones aussi bien que les anglophones ont été impliqués dans le mouvement vers la concentration des entreprises (voir tableaux 13 et 18) et vers le changement technologique, mais les premiers ne s'y engagèrent pas avec autant d'intensité que les seconds. Ce qui veut dire que tous deux furent sensibles aux conditions économiques: la montée des prix, des coûts de transport et des salaires; mais qu'ils le furent d'une façon inégale de sorte que le contrôle de la traite passât peu à peu dans les mains d'un petit groupe d'anglophones qui distancèrent aussi bien leurs compatriotes que les francophones.

Tableau 18

Présence des marchands francophones et anglophones selon le type d'entreprise d'après les engagements pour l'Ouest et les licences de commerce (1760-1799)

Décennies	Francophones			Anglophones		
	Type d'entreprise d'après le nombre de marchands					
	1 %	2 %	3 %	1 %	2 %	3 %
1760-1769	148(70)	64(30)	-	22(59)	10(28)	5(13)
1770-1779	315(68)	130(28)	14(3)	73(26)	168(60)	40(14)
1780-1789	183(48)	183(48)	15(4)	147(26)	305(54)	113(20)
1790-1799	85(69)	34(28)	4(3)	68(10)	130(20)	477(70)
Total	761(62)	411(35)	33(3)	310(20)	613(39)	635(41)

Sources: Répertoire des engagements pour l'Ouest, RAPQ, vol. 10-27; Fur Trade Licences, APC, RG 4, B 28, vol. 115.

A travers ces chiffres, on peut nettement déceler les étapes du distancement des francophones dans la traite. Car, de 1760 à 1800, leurs noms, si on les mets en rapport avec ceux des anglophones, apparaissent proportionnellement de moins en moins souvent dans les licences et les contrats d'engagements: ainsi établie, leur présence passe de 84% de 1760 à 1769, à 62% de 1770 à 1779, à 40% de 1780 à 1789, et à seulement 14% entre 1790 et 1799 lorsque la compagnie du Nord-Ouest aura établie son emprise sur la traite. Il ne faut toutefois pas oublier qu'un petit nombre de Canadiens français figuraient parmi les partenaires de cette compagnie dont les

licences et les contrats d'engagements étaient portés au nom de ses gestionnaires: Frobisher et McTavish.

Couplées avec les informations du tableau 13, les données du tableau 18 permettent aussi de constater que les francophones eurent de plus en plus tendance, jusqu'en 1790, à s'associer pour entreprendre leurs expéditions: dans 12% des cas, ils fonctionnent de cette façon entre 1700 et 1719, et par la suite, ce pourcentage croît pour atteindre 31% entre 1770 et 1779. Mais ce ne fut qu'au cours de la décennie suivante que ce mode d'organisation devint la formule dominante,

Parmi les marchands anglophones, la tendance à la mise en commun des capitaux pour faire la traite est déjà très accusée dès la première décennie du régime britannique et elle continue de se renforcer très rapidement par la suite: 41% de 1760 à 1769, 74% de 1770 à 1779, et 90% de 1790 à 1799. D'ailleurs, à mesure que ce mouvement prend de l'ampleur, le nombre d'associés dans chaque entreprise s'accroît de sorte qu'il devient possible, avec des mises de fonds assez modestes par investissement, d'ériger des entreprises plus considérables.

Il nous a aussi semblé que la prédominance de l'entreprise individuelle pouvait tenir au caractère familial dominant de l'activité des marchands de pelleteries. Afin de vérifier

cette hypothèse, tout en évitant de longues recherches généalogiques, un certain regard sur ce problème par le biais des patronymes pouvait être utile. Car, ainsi regroupés par leurs patronymes, plus de la moitié des marchands de fourrures recensés pourraient avoir un parent impliqué dans la même activité. Et, certains patronymes sont parfois partagés par douze individus.

On comprendra que ces regroupements patronymiques ne sont pas absolument sûrs lorsqu'il s'agit d'étudier les rapports entre la famille et l'entreprise. D'une part, ils ne disent rien de substantiel sur la complexité du réseau des alliances matrimoniales, et, d'autre part, il ne constituent pas la preuve que tous les homonymes soient parents. Notre classement a donc une valeur limitée. Mais, parce que les mêmes critères sont choisis pour l'ensemble du XVIIIe siècle, nous croyons néanmoins qu'il peut servir d'indicatif au moins grossier. A ce sujet, il faut dire que l'on peut, en s'appuyant sur les informations recueillies, constater en effet un certain développement au cours du XVIIIe siècle: alors qu'avant 1760, 37% des marchands recensés semblent être les seuls membres de leur famille patronymique à faire le commerce des pelleteries, la même catégorie en regroupe 48% après la conquête.

Nous croyons que cela tient en partie à l'exiguité de la société coloniale et au fait que, avec le temps, la structure



canadiens-français. Car, ainsi que nous l'avons dit, le phénomène de la concentration des entreprises avait été dicté par des considérations économiques relatives aux coûts croissants du transport, des marchandises, des salaires, et à la sécurité des investissements. Il est évident que la fidélité à la petite entreprise individuelle impliquait une plus grande vulnérabilité pour ceux qui la pratiquaient.

Après la conquête, les commerçants canadiens-français, pris isolément, investissent des sommes aussi considérables que les anglophones. Mais, avec le temps, telle que l'évolution se dessine, les anglophones se trouvent davantage dans une position où ils peuvent accroître en les regroupant leurs investissements. Le dépouillement des licences de commerce permet de constater que, même si, pour la période de 1760 à 1790, les francophones constituent 44% (576) des bénéficiaires de licences de commerce, ils n'investissent finalement que 21% des capitaux, soit une somme de 460,435 livres courantes anglaises contre 1,726,827 livres par les anglophones qui ont un peu plus de la moitié des licences. Dans ce contexte, les investissements des associations mixtes<sup>14</sup> de marchands, telles que nous les avons analysées, ne peuvent être vraiment prises

---

<sup>14</sup> Certains documents stipulent deux marchands d'origine ethnique différentes. Ce sont ces associations, directement apparentées dans notre documentation, que nous avons nommées "mixtes".

en compte puisqu'ils ne dépassent pas 12,900 livres pour une dizaine de licences.

Le mouvement vers la concentration des entreprises signifie que chaque licence octroyée à des francophones et à des anglophones met en cause toujours plus d'individus, plus de canots, plus de bateaux, plus de main-d'oeuvre et des investissements plus considérables. Le résultat est que plus un groupe de traiteurs participe à cette transformation, plus il en bénéficie puisque ses risques et ses coûts s'en trouvent relativement amoindris et ses profits accrus en conséquence. L'inverse est naturellement vrai puisque, à chaque décennie après 1760, la part des marchands canadiens-français dans les investissements diminue plus vite que le nombre de leurs participants: en 1760-1769, 83% des investissements; en 1770-1779, 42%; en 1780-1789, 19%; et en 1790-1799, 7% seulement.

Néanmoins, la situation des marchands francophones est plus complexe qu'elle n'y paraît ainsi à première vue. Parmi les individus qui survivent dans la traite après 1760, les Canadiens français comme les autres parviennent à augmenter la valeur moyenne de leurs investissements. Ils sont toutefois distancés à cet égard par leurs homologues anglophones.



technologique ait été, malgré leur rôle accru à ce niveau, beaucoup plus modeste que celle des marchands anglophones.

Tableau 19

Ethnicité et changement technologique d'après les licences de commerce (1760-1799)

	Francophones				Anglophones			
	Canots		Bateaux		Canots		Bateaux	
1760-1769	78	95%	4	5%	27	90%	3	10%
1770-1779	525	83	107	17	406	38	650	62
1780-1789	311	72	124	28	727	26	2071	74
1790-1799	27	71	11	29	89	26	260	74
Total	941	79	246	21	1249	30	2984	70

Sources: voir Tableau 11.

Le tableau 19 indique clairement que les marchands canadiens-français furent aussi sensibles au changement technologique qu'au regroupement des entreprises. Mais, dans un cas comme dans l'autre, leur insertion dans le mouvement resta un peu plus que marginale si on la met en rapport avec le comportement des anglophones.

Après la conquête de 1760, le commerce des pelleteries subit donc des changements qui, pour être graduels puisqu'ils avaient été amorcés bien avant 1760, n'en furent pas moins

importants. La transformation plus rapide des entreprises de traite pendant cette période fut certainement au coeur de ces mutations. D'abord imposée avec plus de force par la nouvelle situation économique, la concentration des entreprises devint essentielle à leur survie. Et, ce processus se poursuivit jusqu'à la création d'un quasi-monopole érigé à la suite de l'absorption des concurrents par une compagnie dont les débuts avaient été modestes sous l'égide d'hommes d'affaires dont les moyens, aussi bien en ce qui a trait aux capitaux qu'aux liaisons avec les milieux d'affaires et gouvernementaux au Canada et en Angleterre, étaient relativement limités comparés à ceux dont disposaient d'autres marchands. De ce point de vue, par exemple, les membres de la famille Ellice étaient en meilleure posture que les Frobisher et les McTavish pour être parmi les gagnants.

C'est aussi dans ce contexte, croyons-nous, que la noblesse disparaît de ce commerce. Les nobles avaient joui d'une position privilégiée sous l'ancien régime. Une fois leurs privilèges disparus, ils furent incapables de maintenir la tutelle qu'ils avaient exercée sur la bourgeoisie marchande et de soutenir la concurrence des nouveaux venus. La petite bourgeoisie canadienne s'est peut-être sur le coup sentie libérée mais elle ne le fut pas suffisamment pour établir solidement son emprise sur le commerce des pelleteries et, surtout, pour la maintenir dans des circonstances économiques

et sociales changeantes.

\*  
\*  
\*

CONCLUSION

Malgré l'importance du débat sur la question de la bourgeoisie qui a longtemps préoccupée les historiens canadiens, ceux-ci ont très souvent négligé de considérer sérieusement les congés de traite, les licences de commerce et les engagements pour l'Ouest pour cerner les effectifs marchands et suivre leur évolution. Notre thèse présente donc à cet égard une dimension nouvelle: l'utilisation statistique de ces sources pour mesurer des phénomènes sociaux, qui ont compté parmi les plus déterminants au Canada pendant le XVIIIe siècle.

Or, la nouveauté de notre recherche repose aussi sur l'étude critique de ces sources. Car, il ne saurait pour autant être question d'accorder à cette documentation une confiance aveugle. Notre critique démontre en effet que ces sources, parce qu'elles sont de plusieurs façons incomplètes, ne permettent pas de faire tout le bilan de la traite et ne rendent pas compte de toutes les opérations des marchands dans ce commerce au XVIIIe siècle. Et cela est encore plus vrai lorsqu'elles sont prises isolément.

Néanmoins, leur caractère complémentaire, en ce qui regarde les individus impliqués dans la traite, nous permet d'affirmer que ces sources, une fois combinées, peuvent satisfaire les

objectifs premiers que nous nous étions fixés en décidant de retracer l'essentiel des effectifs marchands du XVIIIe siècle et d'en évaluer l'évolution. Evidemment, pour toutes les raisons que nous avons expliquées dans notre deuxième chapitre, certains individus ont pu échapper à notre inventaire. Il n'en reste pas moins qu'en rejoignant près de 1,200 commerçants, nous avons la conviction d'avoir rejoint les éléments les plus substantiels, tant sur le plan social qu'ethnique, qui ont tour à tour dominé ce commerce.

A ce sujet, notre travail a démontré que la noblesse a été, avant 1760, dans une position de force grâce à son rôle militaire et à son pouvoir politique qui lui conférait une place de choix dans la société d'ancien régime. Il est vrai que les nobles n'apparaissent pas en majorité dans les documents qui datent d'avant la conquête. Mais, il faut dire que ces documents ne font état que de leur implication directe dans le commerce des pelleteries alors que l'on sait qu'en agissant comme commandants des postes de traite et en distribuant les congés, les nobles contrôlaient certainement la traite, et, par le fait même, exerçaient leur emprise sur les marchands de pelleteries d'origine bourgeoise.

Malgré leur rôle dominant dans le commerce des pelleteries sous le régime français au XVIIIe siècle, les nobles furent ceux qui souffrirent le plus de la conquête de 1760. Notre

recherche rend parfaitement compte de leur retrait rapide de la traite dès le début du régime britannique: perdant leurs privilèges dans l'armée et dans la politique, ils ne peuvent se maintenir dans la traite après 1760 et ils se consacrent alors à leur rôle traditionnel de propriétaires fonciers comme le firent aussi les aristocrates britanniques qui immigrèrent au pays. La conquête aura donc été au centre d'un phénomène déterminant pour la structure sociale canadienne: le retrait presque complet de l'aristocratie de l'activité commerciale prédominante.

Avec le changement de régime, c'est donc la bourgeoisie qui émerge, notamment parce qu'elle est libérée de l'emprise de la noblesse et qu'elle est toute désignée pour tirer profit des nouvelles conditions économiques. La transformation des entreprises et le changement technologique s'opèrent tout au long du siècle, mais avec la liberté du commerce instaurée après 1760, ces changements s'accélèrent très sensiblement. C'est dans ce contexte changeant que se développe la Compagnie du Nord-Ouest qui s'assure avant la fin du siècle le contrôle quasi-total de la traite.

C'est aussi dans ce contexte que le nombre des commerçants canadiens-français diminue graduellement mais à un rythme supérieur à celui des anglophones. Pourtant, nos sources l'ont montré clairement, c'est la bourgeoisie canadienne-

française qui avait surtout pris en charge le commerce des pelleteries au lendemain de la conquête pour s'y maintenir en position de force au moins jusqu'à la révolution américaine.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir expliqué ce phénomène de distancement des marchands canadiens-français dans toute sa complexité. Nous croyons néanmoins avoir mis en évidence des résultats statistiques qui, une fois mis en rapport, peuvent peut-être fournir des éléments importants d'explication. Naturellement, certaines questions n'ont pu être véritablement abordées. Nous pensons ici à la question de l'accès aux sources de financement. Il est vrai que le dépouillement des licences de commerce montre que l'investissement moyen est très inférieur chez les marchands francophones (423 livres courantes anglaises par marchand contre 1046 pour un anglophone) entre 1768 et 1790. Mais, il n'est pas certain que cette différence relève de problème de financement, comme il n'est pas évident que la plupart des marchands anglophones aient disposés, dès le départ, de fortunes à investir dans le traite. En tous cas, telle ne fut pas la situation pendant les quinze années qui suivirent la conquête, époque où les marchands francophones dominèrent à tous égards. Il y eut, bien sûr, une immigration anglophone assez riche à la suite de la révolution américaine. Toutefois, à l'instar des marchands francophones, plusieurs de ces immigrants ne prirent jamais la tête du peloton ou disparurent

de la traite peu après leur arrivée, parfois malgré l'importance de leurs premiers investissements. Signalons aussi que ceux qui dominèrent finalement la traite n'étaient pas ceux qui avaient le plus de capitaux et les meilleures relations au point de départ.

La question est donc plus complexe qu'il ne semble. Il est certain que les marchands canadiens-français ne sont pas allés à contre-courant bien qu'ils aient plutôt donné à leurs entreprises un caractère familial et individuel. A long terme, ils n'ont pas moins choisi de se regrouper toujours davantage et, petit à petit, ils ont opté pour de nouveaux moyens technologiques. Leur distancement fut donc relatif: ils ne régressèrent pas dans leur façon de commercer, mais ils paraissent avoir été généralement plus lents que leurs homologues anglophones à modifier la dimension de leurs entreprises et à adopter une nouvelle technologie pour le transport des produits de traite et des fourrures.

### Résumé

D'abord préoccupés par le rôle déterminant de la traite des fourrures dans la structure économique de la colonie sous le régime français et au début du régime britannique, les historiens canadiens ont longtemps négligé d'étudier d'une façon concrète les divers intervenants dans ce commerce. Les seuls points sur lesquels ils furent explicites à cet égard furent la participation des marchands à la traite et leur rôle dans l'ensemble de la société.

Toutefois, malgré l'importance du débat sur la question de la bourgeoisie, ce ne fut que récemment qu'on commença à examiner d'assez près les traiteurs pour être en mesure de compter leurs effectifs et d'évaluer quels furent les principaux changements qui survinrent chez eux.

C'est dans cette perspective générale que s'inscrit l'étude qui suit. Elle a d'abord trait aux marchands et à la mesure de leur évolution au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une analyse statistique intensive de près de 6,000 documents gouvernementaux et notariés qui touchent directement à la traite et qui permettent de rejoindre quelques 1,200 traiteurs: les congés de traite, les licences de commerce et

les engagements pour l'Ouest.

A cet égard, nous croyons que l'originalité de cette thèse réside dans la façon dont ces sources sont utilisées. En premier lieu, elles sont considérées dans leur ensemble, ce qui, à notre connaissance, constitue une nouveauté. De plus, elles sont soumises à un examen critique qui détermine, dès le départ, leurs déficiences, mais aussi leurs possibilités. Ce n'est donc qu'une fois établie la validité de la documentation, que sont poursuivis, à travers les résultats fournis par celle-ci, les objectifs premiers de la thèse, à savoir, la mesure de l'évolution des groupes sociaux (la noblesse et la bourgeoisie) et des groupes ethniques (les francophones et les anglophones) qui ont tour à tour dominé ce commerce au XVIIIe siècle.